

Abonnements par la poste :

Table with 2 columns: Edition (quotidienne/hebdomadaire) and Location (Canada, Etats-Unis, Union Postale) with corresponding rates.

LE DEVOIR

Rédaction et administration : 43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL. TÉLÉPHONES : ADMINISTRATION : Main 7461 RÉDACTION : Main 7460

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

LA TRAGI-COMEDIE D'OTTAWA

Scène d'ouverture

Les premiers discours sur l'Adresse répondent pleinement à nos prévisions. Les deux leaders ont repris en crescendo l'hymne de guerre et le cri de Tout pour l'Empire.

années durant s'applicquaient d'avance à la situation actuelle, c'est-à-dire à l'état de guerre. Le "crime" et le "saut-de" qu'ils nous ont appris à abhorrer, c'est ceux qu'ils nous font commettre aujourd'hui.

Je pourrais en rester là et dire à tous ces farceurs : Scribes et pharisiens hypocrites, ôtez d'abord de vos yeux chassieux et louches la poutre qui les obstrue! Mais en bonne justice, je dois remercier les deux chefs de troupes du témoignage éclatant qu'ils viennent de rendre à notre attitude passée.

Henri BOURASSA.

A OTTAWA MM. CASGRAIN, LEMIEUX ET LA GUERRE

Ottawa, 18. — Séance plutôt calme cet après-midi, et dont l'intérêt ne s'est pas maintenu jusqu'à la fin. Avant la reprise du débat sur l'Adresse, le premier ministre a déposé un rapport de la correspondance relative à la guerre, et le ministre des Finances, M. White, a déclaré, en réponse à une question de M. Pugsley, que le Canada, et non la Grande-Bretagne, porte la dépense entière de tout ce que coûtent nos armées en France et dans les Flandres.

M. CASGRAIN PARLE Puis M. Casgrain a continué le débat sur l'Adresse, en un discours rapide et concis qui n'a guère duré plus d'une demi-heure. Le ministre des Postes est un orateur abondant et cordial. Rien de terrible ou de passionné dans ses paroles. Il est même tellement pacifique par tempérament qu'il éprouve le besoin d'annoncer à l'avance qu'il ne dira rien de désagréable à personne.

EN PAGE 4

Nos lecteurs trouveront, page 4, un article de M. Uldéric Tremblay sur la guerre en Orient.

A QUEBEC

M.SAUVÉ ET LES BONNES ROUTES

Tribune des journalistes, Législative de Québec, 19. — On semblait s'attendre à une réplique de M. Teller à qui le député de Montmagny reprochait, comme à plusieurs autres de ses collègues, l'acte de rébellion et de trahison envers l'Empire, hier soir. Le député de Joliette n'est pas encore revenu à Québec. Les galeries remplies de gens sympathiques au jeune orateur nationaliste — car il semble bien qu'on ne veuille plus comme dans un nuit de jeudi à vendredi être prié par surprise en effet, pour la toute première fois, de se rendre à l'Assemblée.

M. Sauvé n'en démentira pas. M. Gouin me répond, dit-il, que j'impose un travail considérable qui prendra au moins un an et qui coûtera au bas mot \$25,000. D'abord, le coût imposable. S'il s'agit d'arrêter un scandale de \$50,000,000 — car c'est cette somme et pas un sou de moins que les prétendues bonnes routes coûteront à la province, qu'imprime donc \$25,000? Quant au travail que cela impose, il s'accomplira plus vite qu'on ne pense, si on y met tous les employés inutiles qui sont trop ici à ouvrir une porte, si on y met le ministre de la Voirie lui-même, car, le chef réel du département c'est pas lui mais M. Michaud. Les énormités dont parle le premier ministre ne sont peut-être pas dans le travail de compilation, mais dans la façon dont a été administré le département de la voirie.

A OTTAWA

On nous demande ce qui se présente à l'École Guigay d'Ottawa, théâtre de si émouvantes manifestations. D'après le Droit d'hier, c'est le calme complet. Les classes, très fréquentées, se poursuivent avec régularité, sous la direction de Miles Desloges et des autres instituteurs et institutrices.

Rédaction et administration : 43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL. TÉLÉPHONES : ADMINISTRATION : Main 7461 RÉDACTION : Main 7460

BLOC - NOTES

M. J. S. Brierley, autrefois du Herald, écrit ce matin au Mail que si le recrutement n'a pas donné dans le Québec la même proportion que dans les autres provinces, il faut d'abord considérer que le Québec rural est tout entier à sa besogne, comme l'Ontario rural, et que celui-ci n'a pas du reste fait mieux que le Québec ; que le Canadien-français n'a pas envers l'Angleterre les mêmes sentiments naturels que l'Anglo-Canadien, et que cela est très compréhensible ; que ses sentiments à l'endroit de la France, s'ils ne sont pas aussi vifs que ceux de l'Anglo-Canadien envers l'Angleterre, s'expliquent par le fait qu'il y a un siècle et demi qu'il n'est plus sujet français et qu'il en est éloigné de presque toutes les manières ; qu'il n'y a pas eu de campagne active d'éducation impériale et de recrutement, parmi la masse canadienne-française rurale ; qu'il y avait au début très peu d'officiers de milice canadiens-français. Il croit qu'une campagne active donnera maintenant d'excellents résultats, à son point de vue.

M. Brierley oublie, par ailleurs, deux choses importantes : c'est que, si pendant des mois et des mois certains journaux anglo-canadiens n'avaient pas mené une campagne anti-canadienne-française et que si le gouvernement de l'Ontario n'avait pas persisté à persécuter les notres dans leurs droits scolaires, les recrutements auraient été plus actifs dans notre province. Il faut aussi qu'il tienne compte de ceci : les insultes imméritées sont des plus difficiles à faire oublier ; et cela complice d'autant le travail des recruteurs, dans notre province. La faute n'en est pas aux insultes et aux persécutions, mais aux insultes et aux persécuteurs.

La Gazette d'aujourd'hui note que M. Médéric Marti a donné aux Communautés qu'il interpellera le ministère sur les mesures qu'il se propose de prendre pour aider aux municipalités à secourir leurs sans-travail. Et elle ajoute en guise de commentaires : "Les municipalités devraient s'occuper de leurs propres gens, surtout les municipalités de l'importance de celle de Montréal."

La Gazette a raison. C'est de la saine logique. Et il est tout aussi logique de dire que si c'est aux municipalités à avoir soin de leurs sans-travail, c'est à l'administration fédérale seule à prendre soin des familles des soldats enrégimentés pour service outremer. On oublie.

Il y a quelques mois, on faisait souscrire à Montréal \$5,000 pour les Monténégrins. Or, ce qui ressort des dépêches de ce matin, c'est que nous aurions été de jolies dupes. En effet, des câbligrammes de Milan affirment que, d'après Rome, le Monténégro aurait conquis avec l'Autriche depuis le début de la guerre, qu'il aurait fait mine, sur les instigations de celle-ci, d'être son ennemi, qu'il y aurait eu entre le roi du Monténégro et Vienne une entente secrète remontant à 1914, d'après laquelle les deux nations se promettaient une amitié réciproque, et que toute la conduite monténégrine révélerait la plus haute duplicité aux Alliés ; d'autre part, le correspondant de l'Idea Nazionale, télégraphie à son journal que le Monténégro, dès avant la guerre, s'était engagé à céder le Mont Lovcen aux troupes autrichiennes, en temps opportun, et qu'il a laissé pourrir dans son port de mer des provisions destinées à l'armée serbe.

Si tout cela est la vérité, les Monténégrins nous ont rudement mis dedans!

La langue française n'est donc pas officielle dans tous les ministères fédéraux? Un de nos lecteurs a reçu trois fois des cartes exclusivement anglaises le notifiant qu'il avait un colis au bureau des douanes, à Montréal. Il a protesté trois fois, demandant du français. On lui a tout simplement dit : "Il n'y en a pas."

M. Reid, le ministre des douanes, ne comprend pas le français, — on se demande même s'il sait l'anglais. Mais il devrait se trouver dans son ministère, ou dans le cabinet dont il fait partie, des hommes pour lui faire entendre que, comme le français est une des langues officielles du Canada, il doit donner des avis en français aux contribuables canadiens-français qui paient leurs impôts tout aussi bien que leurs compatriotes anglais.

"Si l'Angleterre était battue, ce serait le Canada qui serait la première victime", dit un journal, après un orateur monténégrin.

C'est ce qu'on dit au Canada. Aux Indes, on dit : "Si l'Angleterre était battue, les Indes seraient la première victime", — et c'est beaucoup plus vrai, car les Indes sont tant de fois plus riches que le Canada!

M. Laurier dit : "Il ne nous faut pas la conscription." M. Borden dit : "Nous n'aurons pas la conscription." Et pendant ce temps, les grandes compagnies et l'Etat même mettent les jeunes gens à leur emploi dans l'alternance, ou de perdre leur position et de crever de faim ou de s'enrôler. Si ce n'est pas la conscription déguisée, qu'est-ce donc?

G. P.

LE BILL DE LA "PRESSE"

Ce n'est pas M. L.-J. Perron, comme on l'avait annoncé, qui a le parrainage peu enviable du bill de la "Presse", ou plutôt du bill de la famille Berthiaume, comme nous l'expliquait cet après-midi l'un des fiduciaires. Le député de Laval a fait le dépôt de sa requête réglementaire à ce sujet, cet après-midi.

LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

L'un des projets de loi du gouvernement, qui sera probablement pris en considération demain, pourvoit à la refonte des articles 47 et 53 modifiant l'article 1202 du code de procédure civile et a pour but de définir plus clairement les districts d'appel. Il sera présenté par sir Lomer Gouin, le procureur-général. Le second a pour but de modifier le code de civil concernant la jouissance des droits civils pour faire concorder la loi civile avec les nouveaux privilèges qui viennent d'être accordés aux colonies par les lois de naturalisation du gouvernement impérial.

LA DETTE DE LA PROVINCE

En réponse à une interpellation de M. Cousineau, chef de l'opposition, le trésorier de la province a déclaré que la dette du Québec au 31 décembre 1915 était de \$35,034,279.75, et qu'on a contracté, l'an dernier, un emprunt à court terme échéance conformément à la loi votée lors de la dernière session. M. Cousineau a aussi appris, comme il s'en était enquis que les travaux de réparation au palais de justice de Montréal en 1915 ont coûté \$70,104.79.

Le secrétaire de la province a déclaré, toujours en réponse à une question du chef de l'opposition, que le gouvernement n'est pas informé du nombre de personnes venant de la province et qui ont émigré aux Etats-Unis dans le cours de l'année 1915. C'est regrettable.

M. Lavergne apprend du ministre des terres que le gardien du parc des Laurentides est M. W. C. Hall. Il a été nommé en 1895 sur la recommandation de M. E.-J. Flynn et touche un traitement de \$2,000 par année. M. Hall cumule, avec cette fonction, celle de service de protection contre les incendies.

La Chambre a adopté les motions de M. Gousineau demandant des renseignements au sujet des ventes par le shérif pour les années 1910 à 1915 et autres du genre.

Le Comité des bills privés siègera pour la première fois vendredi prochain. Il a, cette année, un travail important à accomplir sur lequel nous reviendrons plus tard. Rien qu'aujourd'hui, on a déposé une dizaine de requêtes pour législation particulière, devant la Chambre.

Louis DUPIRE.

LA CONQUETE DU GOUVERNEMENT RESPONSABLE

M. l'abbé Groulx reprendra ce soir à l'Université Laval la série de ses conférences sur Nos luttes constitutionnelles. Il y traitera cette fois de l'une des questions les plus passionnantes de notre histoire sous le régime britannique : la Conquête du gouvernement responsable.

L'occasion est excellente d'apprendre d'où sont partis nos grands luttes et de traverser quelles luttes ils ont conquis les libertés dont nous jouissons présentement.

Omer HEROUX.

ANGLETERRE

L'HEURE DE LA VICTOIRE

ELLE A ENFIN SONNE, DECLARE LORD KITCHENER, GRACE AU BILL DE LA CONSCRIPTION QUI DONNERA A LA GRANDE-BRETAGNE TOUS LES HOMMES DONT ELLE A BESOIN. — EXCLUSION DES CANADIENS.

Londres, 19. — La deuxième journée d'étude du bill de la conscription en comité à la Chambre des communes a été intéressante, surtout par le fait que lord Kitchener a exprimé l'opinion que cette mesure lui fournira tous les soldats dont il a besoin pour accomplir ce qui est nécessaire à l'obtention de la victoire.

Voilà ce qu'a annoncé M. Walter Long, le président du "Local Government Board". La discussion s'est tout engagée au sujet d'un amendement proposé par sir John Simon. L'adoption de ce projet eût pratiquement enrayé le recrutement jusqu'au moment où l'enquête d'un tribunal militaire eût établi l'existence d'un nombre substantiel de célibataires qui ne sont pas encore enrôlés ou ne sont pas employés dans les services auxiliaires.

M. Asquith s'est élevé contre l'amendement en alléguant qu'il battrait en brèche le principe fondamental de la loi. On l'a rejeté à une majorité écrasante.

On a adopté un amendement accordant à l'armée le privilège d'enrôler la première les hommes qui désirent prendre du service dans la marine. M. McNamara, secrétaire de l'armement, a déclaré qu'on demandera des crédits supplémentaires touchant la levée de 50,000 autres marins, vers le mois de mars prochain.

On a adopté la première clause du bill sans lui apporter de modification radicale. On a rejeté un amendement demandant d'appliquer la conscription à tous les jeunes gens ayant atteint l'âge de 18 ans.

Pendant le débat, M. Long a proposé un amendement comportant l'application de la loi à tous les sujets britanniques qui depuis le 15 août résident ou pourraient résider en Grande-Bretagne. M. Long a indiqué que cette clause visait surtout les Irlandais établis de façon permanente en Grande-Bretagne.

LES CANADIENS EXCLUS DE LA CONSCRIPTION.

Toutefois, plusieurs députés, MM. Allan Baker, John Dillon et Georges Barnes ont demandé qu'on promette l'exclusion de cette obligation les Canadiens, travaillant dans les mines, à la fabrication des munitions, ou qui sont venus en Angleterre pour accomplir une besogne se rapportant à la guerre.

M. Long a répondu que tous les ouvriers coloniaux employés dans les ateliers de munitions sont soustraits à la sphère d'opération du bill. Il prout aussi d'étudier d'autres aspects de la question. Ainsi les visiteurs qui sont venus dans le but de s'instruire jouiront du même privilège. Une des raisons qui motivent l'amendement, c'est que le bill une fois adopté, des sujets britanniques remplaceront les Anglais qui se seront enrôlés. Les Irlandais qui ont un emploi en Angleterre ou en Ecosse et par conséquent y ont établi leur foyer, devront servir.

LORD DERBY DONNE DES DETAILS SUR SA CAMPAGNE.

Londres, 19. — Lord Derby a reçu, hier après-midi, au ministère de la Guerre, le correspondant de la "Presse Associée" et parla pendant une demi-heure de la situation créée par sa méthode de recrutement et du bill de service obligatoire, disant que leur effet sera de donner des résultats heureux.

Le correspondant lui ayant demandé combien la méthode Derby amènerait d'hommes à s'enrôler, il répondit :

"Il est impossible de faire des calculs exacts; mais ce qu'il y a de certain c'est que nous aurons assez de soldats pour mener la guerre à bonne fin.

"Et qu'est-ce qu'il faut comprendre par bonne fin?" lui demanda le correspondant.

La réponse, a-t-il dit, pourrait se rapporter aux termes de la paix, tels que l'évacuation du nord de la France et de la Belgique par l'Allemagne. Mais cela n'est pas de mon ressort. Mais chose certaine, une heureuse fin de la guerre signifie que nous la continuerons jusqu'à la signature d'une paix qui éliminera de façon certaine toute guerre semblable, et à notre époque et à l'époque où vivront nos petits-enfants.

Lord Derby ne doute pas de l'issue du conflit. Il parle de l'armée qui croît rapidement, qui est capable de donner "une bonne raclée à l'Allemagne, et qui la lui donnera."

Les mesures prises par l'Angleterre, au point de vue militaire, a-t-il déclaré, ont complètement surpris l'Allemagne, d'abord en lui révélant le nombre des recrues que nous avons obtenues, puis la belle adhésion du pays.

Lord Derby a affirmé que les recrues ont une grande valeur au point de vue physique, et au point de vue de l'intelligence et du courage. Les hommes nouvellement enrôlés sont tellement intelligents qu'ils contribuent à la solution du problème qui consiste à obtenir des officiers expérimentés en nombre suffisant.

Le correspondant ayant fait allusion au fait qu'après la guerre, plusieurs soldats émigreront au Canada, en Australie, et dans les colonies, lord Derby a déclaré qu'ils reviendront quand la patrie aura besoin d'eux. Tous les jours il reçoit des lettres de toutes les parties du monde de la part d'hommes désireux de défrayer les frais du voyage et de retourner dans leur pays à l'heure où il a besoin de ses fils.

M. LAMARRE FETE

Un groupe d'amis de M. Jos. I. Lamarre, avocat, lui ont offert, samedi dernier, un banquet en l'honneur de sa nomination de Conseiller du Roi.

MONTENEGRO

CONDUITE EQUIVOQUE

DES DEPECHEES DE ROME ACCUSENT LES MONTENEGRINS DE N'AVOIR PAS REMPLI TOUS LEURS DEVOIRS ENVERS LES ALLIES ET D'AVOIR SIGNE UN ACCORD SECRET AVEC L'AUTRICHE

Milan, 19. — Selon les dépêches qui viennent d'arriver de Rome, il y a longtemps, surtout depuis que l'Italie était entrée dans la lutte, la conduite équivoque du Monténégro, suspect de flirt vis-à-vis de l'Autriche, causait des appréhensions aux Alliés. L'Italie ne se faisait plus d'illusions depuis le jour où les Monténégrins, au lieu d'attaquer vigoureusement l'Autriche, s'étaient portés en Albanie; on affirmait même que le coup de Scutari avait été fait par l'instigation de l'Autriche. Quand plus tard la Serbie, tranquille du côté de l'Italie, dit se retourner contre les Austro-Bulgares, qui menaçaient leur territoire, les Monténégrins se reposaient sur leurs lauriers de Scutari et se contentaient de cela. Plus récemment ce fut une impression très pénible quand on vit les Monténégrins, avec l'ennemi à leurs portes, laisser inconsidérément partir sur les quais de San Giovanni di Medua l'énorme quantité de munitions et d'approvisionnement amenée par l'Italie au prix de tant de difficultés. D'autre part, le roi Nicolas refusa toujours de se rendre à l'invitation du roi Victor-Emmanuel lui offrant de se retirer en Italie; il préféra rester à Scutari où probablement il se savait en sécurité, ce pendant qu'un même moment la presse officielle de Vienne annonçait qu'un accord secret avait été négocié entre le Monténégro et l'Autriche.

Londres, 19. — Les journaux du matin consacrent leurs éditoriaux à la capitulation du Monténégro généralement attribuée plutôt aux influences de cour qu'au sentiment national.

"C'est une triste fin pour l'histoire glorieuse du Monténégro, dit le Morning Post, qui dorénavant n'est plus qu'un vassal de l'Autriche."

Le "Times" dit que c'est pour les alliés le signe qu'ils ne pourront vaincre que par une grande vigueur et une grande prévoyance.

Rome, via Londres, 19. — Le correspondant de l'"Idea nazionale" accuse le Monténégro d'avoir eu un accord des avant la guerre avec l'Autriche pour la cession du Mont Lovcen et que la défense de la montagne fut juste suffisante pour endormir les soupçons des Alliés.

"Le Monténégro laissa prendre Kue qui était pratiquement inexpugnable, dit le correspondant, et quand le gouvernement se retira à Podgorizza, les hauts fonctionnaires de l'Etat restèrent à Cetigne avec ordre de livrer la capitale sans résistance.

"Au lieu de réparer la route Medua-Scutari, les Monténégrins réparèrent la route Giakova-Scutari qui facilitait les opérations des Autrichiens contre les Serbes. Enfin ils laissèrent pourrir en Albanie les approvisionnements envoyés par l'Italie pour faire croire à la population qu'elle était abandonnée par les Alliés et qu'il était de toute nécessité pour le Monténégro de se rallier aux Austro-Germains."

Le train de Madera Chihuahua, amenant un cadavre que les autorités mexicaines déclarent être celui du général Jose Rodriguez, le chef bandit qui a été exécuté, rapporte-t-on, jeudi dernier, est entré à Juarez, hier soir.

MEXIQUE

DEUX BANDITS SONT FUSILLES

BACA VALLES ET JOSE RODRIGUEZ SONT EXECUTES. — CE DERNIER ETAIT LE CHEF DE LA BANDE QUI ASSASSINA LES 18 AMERICAINS.

El-Paso (Texas), 18. — Le colonel Miguel Baca Valles, chef de bandits capturé à Patomas, au sud de Colomus (New-Mex.), a été fusillé à cinq heures ce matin par un peloton d'exécution à Juarez. Deux balles lui ont traversé le coeur.

Le train de Madera Chihuahua, amenant un cadavre que les autorités mexicaines déclarent être celui du général Jose Rodriguez, le chef bandit qui a été exécuté, rapporte-t-on, jeudi dernier, est entré à Juarez, hier soir.

Le but d'amener à la frontière le cadavre était de prouver aux Américains que l'homme qui avait été à la tête des bandits qui ont assassiné 18 Américains à Santa Ysabel, lundi dernier, a été réellement pris et exécuté.

Plus de 100 réfugiés de Parral, Chihuahua, sont arrivés ici de bonne heure à bord d'un train spécial parti du centre minier du Mexique, hier après-midi. Ils racontent que les bandes de Villa parcoururent en groupes la contrée, pillant les camps, les mines et toute propriété appartenant aux étrangers. A leur connaissance, les réfugiés ont dit qu'ils n'ont pas été molestés après que les 18 Américains, appartenant à l'expédition minière de Gushihuaicho, ont été massacrés il y a une semaine à Santa Ysabel.

ELECTIONS CHEZ LES EMPLOYES DE POSTES

L'association des employés des Postes de Montréal a élu à sa dernière assemblée, le bureau suivant pour l'année 1916: MM. Henri Rochon, président; T. De Lamadeleine, vice-président; J.-E. Ayyotte, trésorier; J. Hébert, secrétaire.

Les directeurs élus sont MM. J. M. Richard, L. Lajoie, Adrien Lapierre, E. Desjardins, E. Pouliot, vérificateurs, MM. E. Lamontagne et J. N. P. Prévoist.

GRECE

REVOLUTION IMMINENTE?

DES DEPECHEES D'ORIGINE TUNNONTNE FONT ALLUSION A LA POSSIBILITE D'UNE REVOLUTION DONT M. VENIZELOS SERAIT LE CHEF ET QUE SECONDERAIENT LES ALLIES. — LA LOI MARTIALE ?

Londres, 19. — On a reçu, hier, de diverses sources des rapports alarmants touchant la situation en Grèce. Des dépêches d'origine tunteonne font même allusion à la possibilité d'une révolution dont M. Venizelos serait le chef et que seconderaient les Alliés.

Le gouvernement va proclamer la loi martiale pour "mettre fin à de dangereuses rumeurs", dit une dépêche d'Athènes au "Daily News". Suivant ce message, les fonctionnaires du gouvernement, tout en admettant que l'application de l'état de siège est prochaine, nient qu'il y ait des désordres à l'intérieur.

Selon un autre message de Rotterdam au "Daily News", le "Frankfurter Zeitung" annonce qu'un mouvement dirigé contre le roi et la reine de Grèce a pris naissance parmi les membres du parti de Venizelos, qu'il est alimenté par des ressources illimitées, qu'il se propage rapidement et que le gouvernement semble incapable d'intervenir efficacement. Le même journal rapporte que les Alliés ne laissent parvenir en Grèce que des provisions pour 3 jours à la fois.

On répète maintenant que les troupes alliées déposées à Phaloron, à moins de 5 milles d'Athènes, au dire des journaux allemands, se sont rembarquées. De nouveaux rapports veulent cependant qu'un débarquement ait eu lieu ailleurs. Un message d'Amsterdam dit que Corinthe comme étant cet endroit, d'autres, le Pirée, le port d'Athènes.

La "Gazette de Cologne" assure que les ministres des empires teutons en Grèce ont reçu instruction de brûler leurs papiers pour qu'ils ne tombent pas entre les mains des Alliés. La même feuille déclare qu'on escompte des manifestations anti-royalistes à Athènes, que le roi a seulement les sympathies des officiers supérieurs, et que l'attitude de l'armée est incertaine.

On mande d'Athènes qu'une escadre anglo-française a croisé le long des côtes helléniques pour découvrir les bases d'opérations des sous-marins autrichiens et allemands, et que les Turcs ont transporté 400 canons de la péninsule de Gallipoli à Xanthos, à l'est de Salonique. Une armée de 120,000 Autrichiens et Allemands stationne à Geyveli, à la frontière serbe.

En sus, on mande de Salonique au "Daily Mail" que les Alliés continuent à débarquer des soldats à Orfano, sur le littoral oriental de la péninsule Chalcidique, en face de Salonique.

Au point de vue politique, la Grèce suscite de nouveau un grand intérêt. Si la nouvelle d'un débarquement à Corinthe est fondée, les puissances de l'Entente auraient une ligne de base presque tout autour de la Grèce, à Salonique, à l'est, à Corinthe, au sud, et à l'île de Corfou, à l'ouest.

Suivant des dépêches reçues à Athènes, un bombardement opéré à Petritsi, par 25 aviateurs français a eu pour résultat de tuer des centaines de soldats bulgares. Il y a eu aussi un très grand nombre de blessés et des dommages sont considérables.

L'OFFENSIVE VERS SALONIQUE EST IMMINENTE

Paris, 19. — On télégraphie de Salonique au "Temps" : Des rapports contradictoires circulent ici au sujet des projets de l'ennemi. Bien qu'une attaque contre Salonique semble tous les jours de plus en plus probable, des informations de source sûre indiquent que l'offensive commencera aujourd'hui. Suivant ce message, les Allemands et les Bulgares dirigeront l'attaque le long de la ligne Geyveli-Monastir. Les Turcs, dans les ordres d'Enver Pacha et du feld-marchal von Sanders, dit-on aussi, se porteront à l'attaque, à l'est. On attend l'arrivée du feld-marchal Mackenzen, qui prendra le commandement suprême des armées des ennemis.

LA SERBIE NE SIGNERA PAS LA PAIX

La légation serbe dément officiellement la rumeur qui court depuis une semaine, à savoir que la Serbie est sur le point de signer la paix séparément.

La légation admet que l'Autriche a fait 2 fois des ouvertures, la seconde étant avant l'occupation de Nisch, mais chaque fois la Serbie a rejeté ces offres.

FRANCE

A L'ATTAQUE DES TRANCHEES

Paris, 19. — Bulletin officiel publié hier soir: Entre l'Oise et l'Aisne, nos batteries ont démolí des tranchées allemandes dans la région de Moulins-Sous-Vent.

NOS SOLDATS

L'AIDE DES DOMINIONS

LA LEVEE DES CINQ CENT MILLE HOMMES A ETE DICTEE PAR LE DESIR DU CANADA DE TERMINER PAR UNE VICTOIRE HONORABLE CETTE GUERRE QUI EST UNE MENACE A L'ANGLETERRE.

Ottawa, 19. — L'arrêté ministériel autorisant l'accroissement des effectifs de l'armée canadienne jusqu'à 500,000 hommes a été déposé hier sur le bureau de la Chambre des Communes. Il est daté du 12 janvier et il déclare: "Le développement des événements sur les divers théâtres des opérations indique que la coopération et les vigoureux efforts des Dominions sont nécessaires pour terminer par une victoire honorable cette guerre dans laquelle la puissance, l'unité et le bien-être de l'Empire sont en jeu, et qui constitue une menace à son existence."

Voilà pourquoi le gouvernement autorise l'accroissement de nos forces.

Un arrêté-en-conseil a trait aux soldats qui reviennent aliénés du front. On les soigne dans les asiles établis par les gouvernements provinciaux, et le gouvernement fédéral paye tous les frais. Quand la folie se révèle incurable, les parents peuvent présenter une requête pour obtenir une pension.

Un autre arrêté ministériel comporte l'application du code criminel aux déserteurs et ils sont passibles d'un emprisonnement de deux ans. Il appartient au déserteur d'expliquer chaque fois son absence.

LE CANADA PAIE TOUT

"Le gouvernement désire payer le coût entier du maintien du corps expéditionnaire canadien à l'étranger." Voilà ce que M. White, le ministre des Finances, au cours d'une brève déclaration, a répondu hier à une question posée par M. Pugsley qui s'informait des accords conclus par le Canada avec la Grande-Bretagne à ce propos.

M. White a dit que "le gouvernement canadien supporte toutes les charges de la participation du pays à la guerre." Il y aura plus tard un règlement de comptes relativement aux rations et à l'équipement fournis aux soldats sur le front.

LE 150ème A AMHERST

Le lieutenant-colonel Hercule Barré, le commandant du 150ème bataillon des carabiniers Mont-Royal, a déclaré hier que son régiment ira occuper une caserne à Amherst, dans la Nouvelle-Ecosse, où le 22ème canadien-français a passé quelque temps l'hiver dernier.

L'officier a appris que la caserne est presque en état de recevoir ses nouveaux occupants. Il espère pouvoir envoyer 100 ou 200 hommes avant la fin de la semaine prochaine, puis d'autres au fur et à mesure que les recrues se présenteront.

Le lieutenant-colonel Barré affirme que son bataillon se compose maintenant d'environ 200 soldats. Il lève en moyenne 8 ou 10 hommes par jour. "Il est bien plus difficile de lever un bataillon à présent qu'auparavant, a-t-il déclaré. Mais nous enrégimentons de bons hommes et avec le temps nous aurons un bataillon qui vaudra bien le 22ème."

REVUE PAR SON ALTESSE

Le brigadier-général Wilson a pris des mesures pour que vendredi prochain, après le dîner du Canadian Club, le duc de Cornwall passera en revue les hommes qui forment le noyau des deux nouveaux bataillons, le 148ème et le 150ème.

CAMPAGNE EN FAVEUR DU 178e

Le lieutenant-colonel de la Brière-Girouard, qui est sur le point d'organiser le 178ème bataillon, était au Windsor, hier. Il assure que son régiment se composera surtout de recrues des comtes de Drummond, d'Arthabaska et de Nicolet. Il ne s'attend pas à avoir de la peine à lever le nombre d'hommes requis.

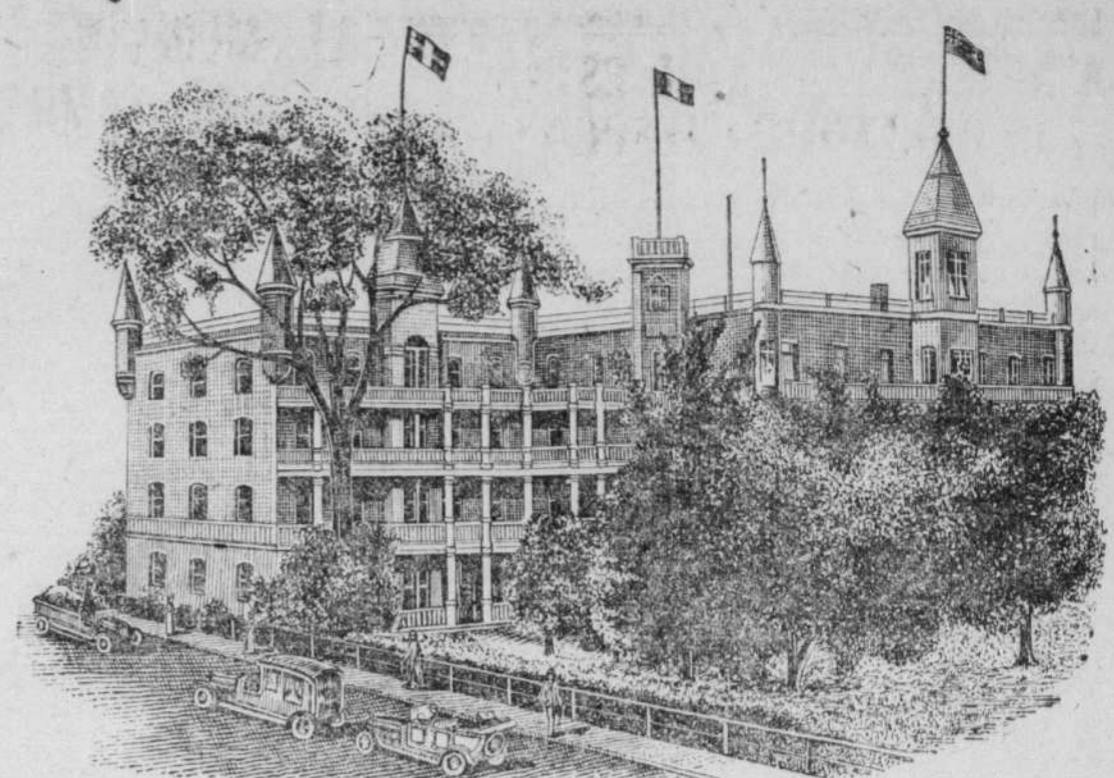
HORS DE COMBAT

Ottawa, 19. — Le soldat Ernest Stewart, 34a rue S.-Alexandre, attaché au vingt-quatrième bataillon, d'après la dernière liste des hors de combat, serait tombé sur le champ de bataille. Le bataillon du lieutenant-colonel John Gunn est le seul qui figure sur cette liste, laquelle comporte vingt-huit noms.

Parmi ceux-là, on y compte quatre tués au feu, deux autres morts de leurs blessures, dix-sept blessés, et quatre gravement malades.

LINCOLN EST EN LIBERTE

L'ANCIEN DEPUTE ANGLAIS DETENU AUX ETATS-UNIS REUSIT A S'ECHAPPER.



LE SANATORIUM DES TROIS-RIVIERES

pour le traitement des maladies nerveuses et de toutes les affections médicales chroniques non contagieuses (20 ANNEES DE SUCCES)

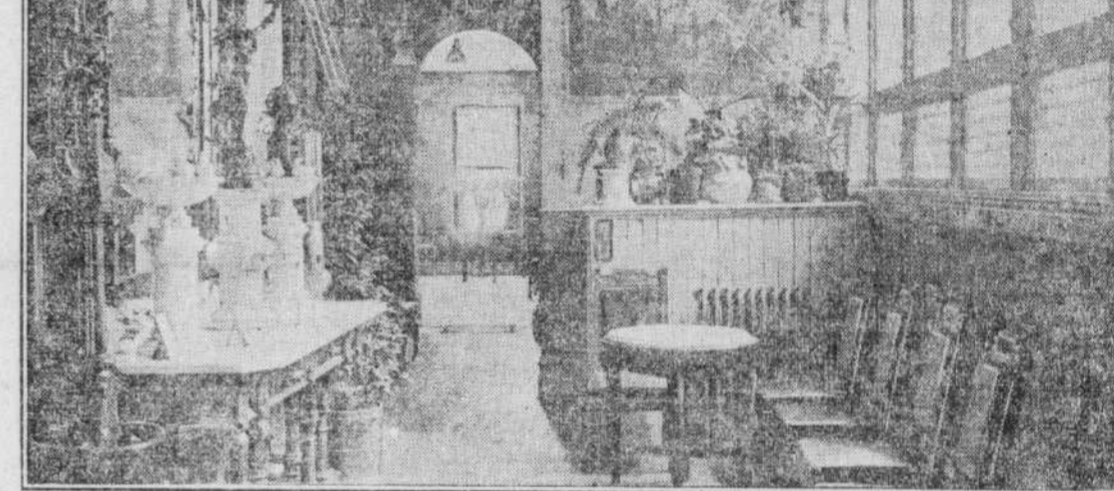
Améliorations importantes au Sanatorium des Trois-Rivieres

Le Sanatorium DeBlois va entrer tout prochainement dans sa vingtième année d'existence et fait, pour fêter cet anniversaire, toilette neuve. De nombreuses améliorations ont été apportées l'année dernière à l'organisation même et des réparations considérables font de l'ancienne maison à l'air un peu désuet un édifice de grande allure.

Le "Devoir" voit avec plaisir ces signes de prospérité, et nous sommes franchement heureux de faire remarquer que cette institution canadienne-française, fondée à Trois-Rivieres, en plein centre de notre Province, de toute petite qu'elle était il y a quelques années est devenue une des plus considérables du genre en Amérique.

Nous avons en effet au Sanatorium DeBlois des sources d'eau minérale de grande valeur, capables de rivaliser avec les eaux les plus fameuses d'Europe. Le service d'hydrothérapie est à lui seul suffisant pour donner à une maison de ce genre une réputation enviable.

Le Département Electrique, avec ses machines Statiques et de Haute fréquence, ses appareils producteurs de Rayons X, de Rayons Ultra-violet et d'ozone, son Bain Electrique, est un des plus complets qui soient en Amérique. Une Gymnastique rationnelle, des Bains d'air chaud et de lumière, des appareils Mécanothérapiques contribuent pour leur part à guérir nombre de maladies douloureuses.



FONTAINE DES EAUX MINERALES RADIO-ACTIVES

Enfin, l'on a ajouté cette année un département très bien outillé pour le traitement des Maladies des Femmes et des troubles Gônito-urinaires. Bref, le Sanatorium est splendidement organisé pour réaliser la cure de toutes les maladies chroniques ainsi que des intoxications par la Morphine, le Tabac, l'Alcool, etc. et les très nombreux succès obtenus lui ont valu les témoignages les plus flatteurs en même temps que l'encouragement effectif de la Profession Médicale.

Grâce aux améliorations apportées à l'édifice lui-même, cette institution est donc en mesure de rivaliser avec les meilleures Stations Thermales d'Europe, et est l'égal de n'importe quelle institution de ce genre aux Etats-Unis.

A ceux qui ont dirigé ses modestes débuts et qui, par leur infatigable persévérance et leur travail constant en ont assuré le développement, nous souhaitons donc plein succès.

Quant à l'oeuvre elle-même, nous nous réjouissons sincèrement de la voir prospérer et nous espérons que le Sanatorium DeBlois grandira encore, pour le bien des malades et pour l'honneur de notre Province.

Voici le Remède

A CETTE

TOUX REBELLE

aux autres traitements. Le

SIROP GAUVIN

pour le RHUME

contient tous les médicaments éprouvés, prescrits par les meilleurs médecins, pour le traitement scientifique des Affections des Voies Respiratoires: Maux de Gorge, Enrouement, Toux, Rhume, Bronchite, Grippe, Coqueluche, et toutes les Maladies des Bronches et des Poumons.

DANS LES CAS LES PLUS GRAVES, IL FERA MERVEILLE!

EN VENTE PARTOUT: 25c LA BOUTEILLE

J. A. E. GAUVIN, Pharmacia-Chimiste

850, rue Ste-Catherine Est, MONTREAL, Canada



M. Marshall, afin de déchiffrer certains documents importants. C'est au retour du palais que Lincoln prit la fuite.

POUR L'HOPITAL NOTRE - DAME

La soirée de gala de l'Hôpital Notre-Dame aura lieu demain soir, dans les salons de l'Hôtel Windsor, sous le haut patronage de Son Honneur le lieutenant-gouverneur et Madame LeBlanc. La présidente de l'oeuvre, Madame Thibaudou, recevra les invités. La partie de cartes, donnée dans les salons rose-bleu et jaune, commencera à huit heures et demie, pour se terminer à onze heures.

Des billets seront en vente demain soir au Windsor même. L'orchestre de Laval, sous la direction de M. McIntosh, donnera sa plus jolie musique, et ce concours gracieux de nos étudiants aidera, nous le savons, au grand succès de la soirée.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 198—Eugène Alard et al. demandeurs, vs. Alphonse Cardinal et al. défendeurs. Le 2ème jour de janvier 1916 à onze heures l'avant-midi, au domicile du dit demandeur, Eugène Alard, au No 21a rue Brébeuf, en la cité de Montréal, les biens et effets du dit demandeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. B. BRÉUX, H.C.S. Montréal, 19 janvier 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 21050—Frs. Tremblay, époux de Montréal, demandeurs, vs. Jos. Moreau, au même lieu, défendeur. Le 2ème jour de janvier 1916 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 741 rue Dickson, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en articles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. C. NORMAN-DIN, H.C.S. Montréal, 18 janvier 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 12600—Prime Baslen, défendeur, vs. Mme P. Ryan, défenderesse. Le 2ème jour de janvier 1916 à une heure de l'après-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 256 rue Nippon, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, marchandises de toutes sortes, etc. Conditions: argent comptant. J. B. TRUDEAU, H.C.S. Montréal, 19 janvier 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 412—Avila Ferraz, Cour Supérieure No 412—Avila Ferraz, demandeur, vs. Fred. Garrett et D. Garrett, défendeurs. Le 2ème jour de janvier 1916 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit

MM. CASGRAIN, LEMIEUX ET LA GUERRE

(Suite de la première page)

de ce dernier et selon la preuve qu'en donnaient les circonstances. "Amitié, a dit le poète, seul sentiment où l'exercé soit un mérite".

En tout cas, c'est aujourd'hui un ministre conservateur qui dit "mon ami le député de Chicoutimi-Saguenay". Les électeurs du dit comté en seraient quittes, abandonnant l'étude de l'ancien mystère et s'appliquant à comprendre le nouveau, qui apparaît heureusement moins compliqué que l'ancien.

M. Casgrain est donc allé à Hébertville, et il en est revenu très impressionné de la prospérité dont jouissent les campagnes de la province de Québec.

"C'est parce qu'elles sont administrées par un gouvernement libéral", suggère M. Proulx, député de Prescott, au milieu de l'ilarité générale.

M. Casgrain ne s'arrête pas à cette objection perfide, bien qu'il déclare qu'il ne partage pas la-dessus l'opinion du député de Prescott. Et il termine son récit de voyage au Lac Saint-Jean en déclarant qu'il aurait été content que ses amis de l'Ouest du Canada pussent voir comme nos cultivateurs ont l'air heureux et prospères lorsqu'ils viennent aux assemblées patriotiques avec leurs voitures à deux chevaux... détail fort poétique mais qui a le défaut d'être inspiré par un pardonnable distraction: évidemment, M. Casgrain qui venait de voir dans l'Alberta et la Saskatchewan d'innombrables "teams" ne s'est pas aperçu que le système double n'est guère en honneur dans les attitudes de la province de Québec. Mais quand on voyage tant...

INJUSTICE ENVERS LE QUEBEC

On a été injuste envers la province de Québec, constate M. Casgrain, qui se met immédiatement à l'ouvrage pour réparer la dite injustice. On ne sait pas assez, dit-il, que le premier contingent canadien parti pour la ligne de feu contenait plus de 2,500 Canadiens-français. Parmi ceux-là se trouvaient des représentants des plus vieilles familles canadiennes, les Barré, les Dansereau, les Landry, les de Salaberry, les de Lanaudière, les Pappineau, etc., et qui se sont distingués sur les champs de bataille où la valeur canadienne s'est opposée à la barbarie tontaine. Au surplus, la province de Québec n'est-elle étonnée, dit M. Casgrain, à courir à la défense de l'Empire. L'Église et l'État se sont donnés la main et, dès l'année dernière la hiérarchie catholique de la province a adressé aux fidèles une lettre pastorale pour leur conseiller la plus parfaite loyauté au drapeau britannique qui abrite nos libertés. Cette noble attitude a eu un bon effet, dit M. Casgrain, et les Canadiens-français se sont enrôlés en nombre plus grand qu'on ne croit, car un grand nombre de soldats du nom de Fraser, de McLean, de Murray, de Warren, etc., sont de purs Canadiens-français qui descendent des soldats de Wolfe, mais qui aujourd'hui ne parlent pas un mot d'anglais... — Hear! hear! dit M. Proulx, qui avait décliné aujourd'hui le sens de l'a-propos, et qui a fait rire avec ce simple mot une bonne partie de la Chambre, y compris le premier ministre et MM. Rogers et Foster.

M. Olivar Asselin obtient ensuite les honneurs d'une mention; M. Casgrain le félicite d'avoir eu le courage de changer d'opinion en vieillissant. Il n'est pas d'un homme sage qui n'ait à modifier ses opinions avec le temps, dit le ministre des Postes, qui cite en français l'axiome: "Celui qui ne change jamais d'idée est un sot". Ce à quoi la plupart des députés ne comprennent pas un mot. Mais M. Casgrain annonce que même M. Bourassa ne s'oppose pas à la participation du Canada aux guerres de l'Empire, et il donne lecture d'un article du "Devoir" en date du 8 septembre 1914, et d'un autre du 15 septembre 1915, qui lui paraissent justifier sa thèse. La Chambre écoute avec intérêt la traduction improvisée que fait l'orateur de ces lignes de M. Bourassa.

Et du reste, continue M. Casgrain, personne ne songe à approuver les ambitions féroces de l'Allemagne; et puis, quel est-ce qui arriverait de la province de Québec sous la domination allemande? Pensez à la Pologne, pensez à l'Alsace-Lorraine, dit M. Casgrain, auquel il ne vient pas à l'idée, évidemment, que même sous la botte allemande, les Canadiens-français retrouveraient une certaine impression de "déjà subi".

Mais on invoque les paroles de sir John Macdonald et de sir Charles Tupper contre la participation du Canada aux guerres de l'Empire; ne peut-on être sûr, demande M. Casgrain, que si ces grands hommes d'Etat vivaient encore ils seraient les premiers à approuver l'attitude du présent gouvernement dans ses relations étroites avec la mère-patrie en danger? Et l'Angleterre, ajoute-t-il, n'est pas seule concernée dans cette lutte où elle est entrée pour des motifs d'humanité, il y a aussi la France, la noble France, qui mérite toujours notre amour et notre admiration; et il est incompréhensible, déclare le ministre, que des Canadiens de sang français cherchent à nous faire croire que nous n'avons aucune raison de prendre part à la lutte pour la sauvegarde de la civilisation contre la barbarie tontaine. Ce que nous devons à l'Angleterre, c'est la liberté dont nous jouissons; mais la protection du drapeau britannique et qui fait de nous l'un des peuples les plus heureux de la terre; et si nous ne sommes pas heureux, si nous avons parfois des troubles intérieurs, c'est notre propre faute, proclame M. Casgrain, et pas du tout la faute de la Grande-Bretagne.

Puis le ministre des Postes passe à la France, dont il fait un panegyrique ému, loue la flotte anglaise sans laquelle tous les ports français eussent sans doute été bombardés "et peut-être anéantis", évoque la destruction qui aurait accompagné le passage de la flotte allemande dans le golfe Saint-Laurent, et termine en demandant aux Anglo-Canadiens de ne pas juger de la province de Québec par les déclarations exagérées d'un petit groupe de "misérables gentils", mais plutôt d'écouter les voix autorisées des

des évêques de la province de Québec et à quelques mois. Voilà les vrais sentiments de la province de Québec, proclame M. Lemieux, et il ne faut pas attacher d'importance à l'agitation faite par quelques excentriques comme M. Bourassa, par exemple, qui ne représente pas plus le sentiment de la province de Québec que Bernard Shaw ne représente celui de l'Angleterre. Le véritable sentiment est en ce moment acide dans la province de Québec, grâce aux efforts et à l'éloquence de sir Wilfrid Laurier, de M. Casgrain, de M. Lemieux lui-même et des autres députés étonnés. "Thank Heaven!" s'écrie pieusement M. Lemieux, nos amis ont été entendus et le recrutement avance à grands pas. On peut déjà prévoir que dans six mois il y aura vingt mille Canadiens-français sous les armes. (Appaudissements.)

— Combien de Lemieux? a demandé un confrère, à mi-voix. Pas de réponse.

Ce long complet patriotique enfin terminé, M. Lemieux devient enfiévré à l'endroit du gouvernement et déplore deux lacunes importantes dans le discours du Trône. Chiffres en mains, il établit que le coût d'administration du ministère des Postes est de \$16,500 comparé à \$12 en 1911, et il avertit M. Casgrain malgré les revenus additionnels qui lui sont fournis par les taxes de guerre.

M. Lemieux voudrait donc voir plus d'économie dans les divers services civils, et il cite Gladstone dans ce sens, rappelant en passant à M. White qu'un fond de son cœur conservé une affection inaltérable pour M. Gladstone. Son deuxième reproche s'adresse au premier ministre, qui avait promis aux bons vieux amis de Toronto que le Canada participerait à l'avenir des conseils de l'Empire, et qui, en parlant plus maintenant, a allé à Londres, où M. Asquith l'a sans doute déçu.

M. Borden n'a pas eu de discours prononcés dans son discours de Folkestone...

— Comme question de fait, interromp M. Borden, je n'ai pas parlé à Folkestone.

Cette déclaration amuse la Chambre, et M. Lemieux n'insiste pas, demandant seulement à Sir Robert s'il n'a pas parlé quelque part en ce sens.

— C'est bien possible, admet le premier ministre en souriant. Et M. Lemieux peut continuer ses observations, qui est que M. Borden n'a jamais eu la mise en pratique de son projet, mais qu'il n'en a parlé le temps en temps que pour faire plaisir à la vieille garde de Toronto. Et M. Lemieux termine son long discours par un éloge nouveau de l'Empire dans sa conception moderne de la plus grande somme d'autonomie à chacune des parties qui le composent.

M. LEMIEUX PERORE

Nous avons entendu ensuite M. Rodolphe Lemieux, qui a parlé pendant près de deux heures et a passé en revue à peu près tous les sujets qui lui sont venus à l'idée, allant avec a sance du compliment à la satire des profondeurs de l'histoire. Il a cité des remarques par une vibrante péroraison empruntée à M. Lloyd-George sur la nécessité de l'union des cœurs en vue de la victoire finale. Et le ministre des Postes a repris son siège, après avoir prononcé un discours qu'on peut sans flatterie qualifier d'éloquent et qui a eu le rare mérite d'être marqué au coin de la plus grande sincérité.

M. LEMIEUX PERORE

Nous avons entendu ensuite M. Rodolphe Lemieux, qui a parlé pendant près de deux heures et a passé en revue à peu près tous les sujets qui lui sont venus à l'idée, allant avec a sance du compliment à la satire des profondeurs de l'histoire. Il a cité des remarques par une vibrante péroraison empruntée à M. Lloyd-George sur la nécessité de l'union des cœurs en vue de la victoire finale. Et le ministre des Postes a repris son siège, après avoir prononcé un discours qu'on peut sans flatterie qualifier d'éloquent et qui a eu le rare mérite d'être marqué au coin de la plus grande sincérité.

LA CONSCRIPTION

Il a été suivi de M. Cocksbutt, le minutif, malin et barbu député de Bradford, qui a continué le débat jusqu'à six heures, moment où il était à rabrouer M. Laurier d'avoir insinué que la Grande-Bretagne n'a pas besoin de la conscription. Cela ne nous regarde pas, dit M. Cocksbutt et l'on sait mieux que nous à Londres ce qu'il convient de faire. M. Cocksbutt est le grand fabricant de machines aratoires qui portent son nom, et le côté matériel des choses l'intéresse avant tout. Il déclare sans ambages qu'il votera pour la conscription au Canada le jour où il sera reconnu que cette mesure est indispensable à la victoire des Alliés.

UN CRITIQUE

Ensuite M. Pugsley a pris la parole à son tour, vers neuf heures. Comme d'habitude, il n'a pas été lent, malgré sa calme courtoisie, à porter des attaques directes au gouvernement au sujet de la fabrication des obus et du comité qui a été chargé par les autorités impériales, d'accord avec le gouvernement canadien, de distribuer les commandes des obus à nos alliés. Document et citations annoncés devant lui, M. Pugsley commence une série de reproches et d'accusations qu'on se sent destiné à jouer un grand rôle au cours des prochaines élections—si élections il y a. Et les interruptions qui lui arrivent nombreuses et subtiles des banes ministériels prouvent l'inquiétude qu'elles nous font et ces répliques, M. Rogers, M. Hazen, M. Meighen interrompent à tour de rôle M. Pugsley pour nier ses allégués et pour demander des preuves et des éclaircissements. Toujours calme et imperturbable, le député de Saint-Jean répond à mesure et ses répliques lui valent de fréquentes acclamations du côté libéral. Il trouve d'abord que le gouvernement a manqué de prévoyance en ce qui concerne le transport du blé canadien vers les marchés d'Europe, ce qui a fait perdre au producteur canadien la plus grande partie de son bénéfice. Puis il avertit que la fabrication des munitions est retardée par le Comité a payé des attaques plus élevés au Canada qu'aux Etats-Unis, soit environ deux dollars par obus de 18 livres, l'obus canadien revenant à sept dollars, tandis que l'Australie fournit exactement le même produit pour un prix uniforme de cinq dollars. Enfin, dit M. Pugsley, le comité s'est montré partial envers les armées du gouvernement et l'on parle d'entreprendre qui aura un versement de l'obus de 1-2 pour cent pour obtenir un contrat, qu'il a du reste refusé, devant cet état de choses répréhensible.

LE RECRUTEMENT

Je suis allé être dernier, continue M. Lemieux, préchant le recrutement à Montréal dans l'Église méthodiste Saint-James. J'ai été attaqué pour cela dans une feuille hebdomadaire prétendue catholique. Mais je dédaigne ces attaques. Je suis libéral et je n'ai pas besoin que l'Église me dicte ce que j'ai à faire dans le domaine de la vie civile. Et du reste, je n'ai pas dit d'être un dévot, en demandant que chaque église du Canada devienne une tente de recrutement—que ce soit Mgr Plessis, évêque de Québec en 1812 lorsqu'il recommandait aux fidèles de se porter à la défense du drapeau britannique. L'Église catholique canadienne n'a jamais, du reste, professé d'autres sentiments, comme le prouvent bien les paroles patriotiques prononcées dernièrement par Mgr l'Archevêque de Montréal et la lettre pastorale

— Si le gouvernement me l'avait offert, rétorque M. Pugsley, j'aurais volontiers fait ce voyage et j'aurais fait gratuitement, pour la satisfaction de découvrir la vérité, car je crois que je l'aurais découverte, dit-il aux applaudissements des libéraux. Imaginez, dit-il, de demander à un témoin s'il n'a pas payé de pots-de-vin au Canada, quand chacun sait que Seattle n'est qu'à 40 milles de la frontière. De plus, continue M. Pugsley, le témoin a déclaré que le gouvernement du Chili n'était pas en mesure de payer le prix de ces deux sous-marins. Quelle preuve a-t-on demandée au témoin qui faisait une affirmation aussi extraordinaire concernant un pays dont la réputation financière est excellente? Aucune, et les deux sous-marins ont été payés plus de \$350,000 plus cher que le prix convenu avec le Chili.

A ce moment, M. Meighen se lève avec une évidente mauvaise humeur, sur la question narquoise de M. Pugsley, qui lui demande s'il est satisfait.

— Je suis surtout convaincu, riposte le solliciteur-général, que mon ami le député de Saint-Jean vient de fausser la vérité sérieusement, et je regrette de le dire, sèchement.

— On crie: A l'ordre! et l'ordre est levé pour intervenir.

Mais avant qu'il ait parlé, M. Pugsley, en exemple.

— C'est inutile, monsieur le président, dit-il.

— Du moment que vous êtes satisfait... hésite le président.

— J'éprouve tellement de sympathie pour mon jeune ami le solliciteur-général, dit M. Pugsley, que je suis tout disposé à lui pardonner... même lorsqu'il cesse momentanément d'agir comme un gentilhomme.

La botte était dure, mais, M. Meighen n'a pas répliqué, et la séance a été ajournée au milieu des manifestations bryantes des députés de l'opposition. M. Pugsley continuera, mercredi; tout annonce qu'il ne mettra pas de gants pour exposer ses griefs. La trêve n'a qu'à se bien tenir!

EGYPTE OU MESOPOTAMIE

Les Allemands, assure-t-on, répandent à dessein la nouvelle d'une attaque imminente contre le canal de Suez et prétendent que des troupes ont été envoyées en Syrie dans ce but. Pendant ce temps, dit la dépêche de Rome, ils concentrent leurs efforts en Mésopotamie. Des renforts imposants et d'énormes quantités de matériel de guerre, comprenant de l'artillerie lourde autrichienne, ont été envoyés à Bagdad, où sera la base des prochaines opérations. Ces dernières seront entreprises en même temps qu'une manifestation contre le canal de Suez, mais le principal effort sera prononcé en Mésopotamie. La défaite des Anglais dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate est l'objectif principal, et les Allemands sont convaincus que cette défaite leur laisserait le champ libre pour les opérations contre Suez.

La nouvelle de l'ajournement de la campagne d'Egypte n'a rien d'in vraisemblable. Sans doute, l'entreprise n'est pas impossible, mais elle est remplie de risques et d'obstacles qui en rendent la réalisation extrêmement laborieuse et le succès problématique. Des techniciens font observer que le chemin de fer qui joint la mer de Marmara à la frontière égyptienne comporte, ainsi que nous l'avons noté déjà, 10. Une interruption d'une vingtaine de milles dans les montagnes du Taurus, d'où la nécessité de transporter le chargement des wagons sur des camions automobiles et vice versa. 20. Un changement de voie à Bayak (Syrie), l'atterrissage des rails passant en cet endroit de la largeur normale à celle d'une voie étroite.

Ces obstacles, ainsi que la quantité réduite de matériel roulant qui se trouve sur la voie normale au-delà du Taurus et sur la voie étroite, rendent extrêmement difficile le transport de 400,000 hommes et leur ravitaillement continu.

Il est relativement plus facile aux Allemands, assure-t-on, d'organiser une expédition vers la Mésopotamie. Cette opération n'exigerait, en effet, que des effectifs réduits. Le fait que le chemin de fer de Bagdad est achevé ne constitue pas un obstacle absolu. La voie ferrée atteint, en effet, l'Euphrate à l'est d'Alep, et le dépasse même d'environ 75 milles; il est donc possible de faire descendre tant l'Euphrate que le Tigre par des radeaux chargés de marchandises.

Un autre tronçon de chemin de fer est d'ailleurs construit au nord de Bagdad.

Mais quoiqu'il arrive, les défenseurs de l'Egypte ont mis à profit les délais qui leur sont accordés. Confiants de pouvoir repousser l'attaque turco-allemande, ils ont pris des mesures pour assurer la sécurité à l'intérieur du pays. La mer Rouge est parcourue par des patrouilles de croiseurs et de torpilleurs, et la navigation y est prohibée. La garnison d'Aden a été augmentée dans le but d'empêcher les émissaires turco-allemands d'atteindre l'Abyssinie, qui ne peut communiquer avec l'Europe que par Djibouti (chef-lieu du protectorat français), d'où le chemin de fer français se rend maintenant à Addis-Ababa, capitale de l'Abyssinie.

LA GUERRE EN ORIENT

— Si le gouvernement me l'avait offert, rétorque M. Pugsley, j'aurais volontiers fait ce voyage et j'aurais fait gratuitement, pour la satisfaction de découvrir la vérité, car je crois que je l'aurais découverte, dit-il aux applaudissements des libéraux. Imaginez, dit-il, de demander à un témoin s'il n'a pas payé de pots-de-vin au Canada, quand chacun sait que Seattle n'est qu'à 40 milles de la frontière. De plus, continue M. Pugsley, le témoin a déclaré que le gouvernement du Chili n'était pas en mesure de payer le prix de ces deux sous-marins. Quelle preuve a-t-on demandée au témoin qui faisait une affirmation aussi extraordinaire concernant un pays dont la réputation financière est excellente? Aucune, et les deux sous-marins ont été payés plus de \$350,000 plus cher que le prix convenu avec le Chili.

A ce moment, M. Meighen se lève avec une évidente mauvaise humeur, sur la question narquoise de M. Pugsley, qui lui demande s'il est satisfait.

— Je suis surtout convaincu, riposte le solliciteur-général, que mon ami le député de Saint-Jean vient de fausser la vérité sérieusement, et je regrette de le dire, sèchement.

— On crie: A l'ordre! et l'ordre est levé pour intervenir.

Mais avant qu'il ait parlé, M. Pugsley, en exemple.

— C'est inutile, monsieur le président, dit-il.

— Du moment que vous êtes satisfait... hésite le président.

— J'éprouve tellement de sympathie pour mon jeune ami le solliciteur-général, dit M. Pugsley, que je suis tout disposé à lui pardonner... même lorsqu'il cesse momentanément d'agir comme un gentilhomme.

La botte était dure, mais, M. Meighen n'a pas répliqué, et la séance a été ajournée au milieu des manifestations bryantes des députés de l'opposition. M. Pugsley continuera, mercredi; tout annonce qu'il ne mettra pas de gants pour exposer ses griefs. La trêve n'a qu'à se bien tenir!

LA GUERRE EN ORIENT

— Si le gouvernement me l'avait offert, rétorque M. Pugsley, j'aurais volontiers fait ce voyage et j'aurais fait gratuitement, pour la satisfaction de découvrir la vérité, car je crois que je l'aurais découverte, dit-il aux applaudissements des libéraux. Imaginez, dit-il, de demander à un témoin s'il n'a pas payé de pots-de-vin au Canada, quand chacun sait que Seattle n'est qu'à 40 milles de la frontière. De plus, continue M. Pugsley, le témoin a déclaré que le gouvernement du Chili n'était pas en mesure de payer le prix de ces deux sous-marins. Quelle preuve a-t-on demandée au témoin qui faisait une affirmation aussi extraordinaire concernant un pays dont la réputation financière est excellente? Aucune, et les deux sous-marins ont été payés plus de \$350,000 plus cher que le prix convenu avec le Chili.

A ce moment, M. Meighen se lève avec une évidente mauvaise humeur, sur la question narquoise de M. Pugsley, qui lui demande s'il est satisfait.

— Je suis surtout convaincu, riposte le solliciteur-général, que mon ami le député de Saint-Jean vient de fausser la vérité sérieusement, et je regrette de le dire, sèchement.

— On crie: A l'ordre! et l'ordre est levé pour intervenir.

Mais avant qu'il ait parlé, M. Pugsley, en exemple.

— C'est inutile, monsieur le président, dit-il.

— Du moment que vous êtes satisfait... hésite le président.

— J'éprouve tellement de sympathie pour mon jeune ami le solliciteur-général, dit M. Pugsley, que je suis tout disposé à lui pardonner... même lorsqu'il cesse momentanément d'agir comme un gentilhomme.

La botte était dure, mais, M. Meighen n'a pas répliqué, et la séance a été ajournée au milieu des manifestations bryantes des députés de l'opposition. M. Pugsley continuera, mercredi; tout annonce qu'il ne mettra pas de gants pour exposer ses griefs. La trêve n'a qu'à se bien tenir!

LA GUERRE EN ORIENT

— Si le gouvernement me l'avait offert, rétorque M. Pugsley, j'aurais volontiers fait ce voyage et j'aurais fait gratuitement, pour la satisfaction de découvrir la vérité, car je crois que je l'aurais découverte, dit-il aux applaudissements des libéraux. Imaginez, dit-il, de demander à un témoin s'il n'a pas payé de pots-de-vin au Canada, quand chacun sait que Seattle n'est qu'à 40 milles de la frontière. De plus, continue M. Pugsley, le témoin a déclaré que le gouvernement du Chili n'était pas en mesure de payer le prix de ces deux sous-marins. Quelle preuve a-t-on demandée au témoin qui faisait une affirmation aussi extraordinaire concernant un pays dont la réputation financière est excellente? Aucune, et les deux sous-marins ont été payés plus de \$350,000 plus cher que le prix convenu avec le Chili.

A ce moment, M. Meighen se lève avec une évidente mauvaise humeur, sur la question narquoise de M. Pugsley, qui lui demande s'il est satisfait.

— Je suis surtout convaincu, riposte le solliciteur-général, que mon ami le député de Saint-Jean vient de fausser la vérité sérieusement, et je regrette de le dire, sèchement.

— On crie: A l'ordre! et l'ordre est levé pour intervenir.

Mais avant qu'il ait parlé, M. Pugsley, en exemple.

— C'est inutile, monsieur le président, dit-il.

— Du moment que vous êtes satisfait... hésite le président.

— J'éprouve tellement de sympathie pour mon jeune ami le solliciteur-général, dit M. Pugsley, que je suis tout disposé à lui pardonner... même lorsqu'il cesse momentanément d'agir comme un gentilhomme.

La botte était dure, mais, M. Meighen n'a pas répliqué, et la séance a été ajournée au milieu des manifestations bryantes des députés de l'opposition. M. Pugsley continuera, mercredi; tout annonce qu'il ne mettra pas de gants pour exposer ses griefs. La trêve n'a qu'à se bien tenir!

LA GUERRE EN ORIENT

— Si le gouvernement me l'avait offert, rétorque M. Pugsley, j'aurais volontiers fait ce voyage et j'aurais fait gratuitement, pour la satisfaction de découvrir la vérité, car je crois que je l'aurais découverte, dit-il aux applaudissements des libéraux. Imaginez, dit-il, de demander à un témoin s'il n'a pas payé de pots-de-vin au Canada, quand chacun sait que Seattle n'est qu'à 40 milles de la frontière. De plus, continue M. Pugsley, le témoin a déclaré que le gouvernement du Chili n'était pas en mesure de payer le prix de ces deux sous-marins. Quelle preuve a-t-on demandée au témoin qui faisait une affirmation aussi extraordinaire concernant un pays dont la réputation financière est excellente? Aucune, et les deux sous-marins ont été payés plus de \$350,000 plus cher que le prix convenu avec le Chili.

A ce moment, M. Meighen se lève avec une évidente mauvaise humeur, sur la question narquoise de M. Pugsley, qui lui demande s'il est satisfait.

— Je suis surtout convaincu, riposte le solliciteur-général, que mon ami le député de Saint-Jean vient de fausser la vérité sérieusement, et je regrette de le dire, sèchement.

— On crie: A l'ordre! et l'ordre est levé pour intervenir.

Mais avant qu'il ait parlé, M. Pugsley, en exemple.

— C'est inutile, monsieur le président, dit-il.

— Du moment que vous êtes satisfait... hésite le président.

— J'éprouve tellement de sympathie pour mon jeune ami le solliciteur-général, dit M. Pugsley, que je suis tout disposé à lui pardonner... même lorsqu'il cesse momentanément d'agir comme un gentilhomme.

La botte était dure, mais, M. Meighen n'a pas répliqué, et la séance a été ajournée au milieu des manifestations bryantes des députés de l'opposition. M. Pugsley continuera, mercredi; tout annonce qu'il ne mettra pas de gants pour exposer ses griefs. La trêve n'a qu'à se bien tenir!

LA GUERRE EN ORIENT

— Si le gouvernement me l'avait offert, rétorque M. Pugsley, j'aurais volontiers fait ce voyage et j'aurais fait gratuitement, pour la satisfaction de découvrir la vérité, car je crois que je l'aurais découverte, dit-il aux applaudissements des libéraux. Imaginez, dit-il, de demander à un témoin s'il n'a pas payé de pots-de-vin au Canada, quand chacun sait que Seattle n'est qu'à 40 milles de la frontière. De plus, continue M. Pugsley, le témoin a déclaré que le gouvernement du Chili n'était pas en mesure de payer le prix de ces deux sous-marins. Quelle preuve a-t-on demandée au témoin qui faisait une affirmation aussi extraordinaire concernant un pays dont la réputation financière est excellente? Aucune, et les deux sous-marins ont été payés plus de \$350,000 plus cher que le prix convenu avec le Chili.

A ce moment, M. Meighen se lève avec une évidente mauvaise humeur, sur la question narquoise de M. Pugsley, qui lui demande s'il est satisfait.

— Je suis surtout convaincu, riposte le solliciteur-général, que mon ami le député de Saint-Jean vient de fausser la vérité sérieusement, et je regrette de le dire, sèchement.

— On crie: A l'ordre! et l'ordre est levé pour intervenir.

Mais avant qu'il ait parlé, M. Pugsley, en exemple.

— C'est inutile, monsieur le président, dit-il.

— Du moment que vous êtes satisfait... hésite le président.

— J'éprouve tellement de sympathie pour mon jeune ami le solliciteur-général, dit M. Pugsley, que je suis tout disposé à lui pardonner... même lorsqu'il cesse momentanément d'agir comme un gentilhomme.

La botte était dure, mais, M. Meighen n'a pas répliqué, et la séance a été ajournée au milieu des manifestations bryantes des députés de l'opposition. M. Pugsley continuera, mercredi; tout annonce qu'il ne mettra pas de gants pour exposer ses griefs. La trêve n'a qu'à se bien tenir!

LA GUERRE EN ORIENT

— Si le gouvernement me l'avait offert, rétorque M. Pugsley, j'aurais volontiers fait ce voyage et j'aurais fait gratuitement, pour la satisfaction de découvrir la vérité, car je crois que je l'aurais découverte, dit-il aux applaudissements des libéraux. Imaginez, dit-il, de demander à un témoin s'il n'a pas payé de pots-de-vin au Canada, quand chacun sait que Seattle n'est qu'à 40 milles de la frontière. De plus, continue M. Pugsley, le témoin a déclaré que le gouvernement du Chili n'était pas en mesure de payer le prix de ces deux sous-marins. Quelle preuve a-t-on demandée au témoin qui faisait une affirmation aussi extraordinaire concernant un pays dont la réputation financière est excellente? Aucune, et les deux sous-marins ont été payés plus de \$350,000 plus cher que le prix convenu avec le Chili.

A ce moment, M. Meighen se lève avec une évidente mauvaise humeur, sur la question narquoise de M. Pugsley, qui lui demande s'il est satisfait.

— Je suis surtout convaincu, riposte le solliciteur-général, que mon ami le député de Saint-Jean vient de fausser la vérité sérieusement, et je regrette de le dire, sèchement.

— On crie: A l'ordre! et l'ordre est levé pour intervenir.

Mais avant qu'il ait parlé, M. Pugsley, en exemple.

— C'est inutile, monsieur le président, dit-il.

— Du moment que vous êtes satisfait... hésite le président.

— J'éprouve tellement de sympathie pour mon jeune ami le solliciteur-général, dit M. Pugsley, que je suis tout disposé à lui pardonner... même lorsqu'il cesse momentanément d'agir comme un gentilhomme.

La botte était dure, mais, M. Meighen n'a pas répliqué, et la séance a été ajournée au milieu des manifestations bryantes des députés de l'opposition. M. Pugsley continuera, mercredi; tout annonce qu'il ne mettra pas de gants pour exposer ses griefs. La trêve n'a qu'à se bien tenir!

LA GUERRE EN ORIENT

— Si le gouvernement me l'avait offert, rétorque M. Pugsley, j'aurais volontiers fait ce voyage et j'aurais fait gratuitement, pour la satisfaction de découvrir la vérité, car je crois que je l'aurais découverte, dit-il aux applaudissements des libéraux. Imaginez, dit-il, de demander à un témoin s'il n'a pas payé de pots-de-vin au Canada, quand chacun sait que Seattle n'est qu'à 40 milles de la frontière. De plus, continue M. Pugsley, le témoin a déclaré que le gouvernement du Chili n'était pas en mesure de payer le prix de ces deux sous-marins. Quelle preuve a-t-on demandée au témoin qui faisait une affirmation aussi extraordinaire concernant un pays dont la réputation financière est excellente? Aucune, et les deux sous-marins ont été payés plus de \$350,000 plus cher que le prix convenu avec le Chili.

A ce moment, M. Meighen se lève avec une évidente mauvaise humeur, sur la question narquoise de M. Pugsley, qui lui demande s'il est satisfait.

— Je suis surtout convaincu, riposte le solliciteur-général, que mon ami le député de Saint-Jean vient de fausser la vérité sérieusement, et je regrette de le dire, sèchement.

— On crie: A l'ordre! et l'ordre est levé pour intervenir.

Mais avant qu'il ait parlé, M. Pugsley, en exemple.

— C'est inutile, monsieur le président, dit-il.

— Du moment que vous êtes satisfait... hésite le président.

— J'éprouve tellement de sympathie pour mon jeune ami le solliciteur-général, dit M. Pugsley, que je suis tout disposé à lui pardonner... même lorsqu'il cesse momentanément d'agir comme un gentilhomme.

La botte était dure, mais, M. Meighen n'a pas répliqué, et la séance a été ajournée au milieu des manifestations bryantes des députés de l'opposition. M. Pugsley continuera, mercredi; tout annonce qu'il ne mettra pas de gants pour exposer ses griefs. La trêve n'a qu'à se bien tenir!

LA GUERRE EN ORIENT

— Si le gouvernement me l'avait offert, rétorque M. Pugsley, j'aurais volontiers fait ce voyage et j'aurais fait gratuitement, pour la satisfaction de découvrir la vérité, car je crois que je l'aurais découverte, dit-il aux applaudissements des libéraux. Imaginez, dit-il, de demander à un témoin s'il n'a pas payé de pots-de-vin au Canada, quand chacun sait que Seattle n'est qu'à 40 milles de la frontière. De plus, continue M. Pugsley, le témoin a déclaré que le gouvernement du Chili n'était pas en mesure de payer le prix de ces deux sous-marins. Quelle preuve a-t-on demandée au témoin qui faisait une affirmation aussi extraordinaire concernant un pays dont la réputation financière est excellente? Aucune, et les deux sous-marins ont été payés plus de \$350,000 plus cher que le prix convenu avec le Chili.

A ce moment, M. Meighen se lève avec une évidente mauvaise humeur, sur la question narquoise de M. Pugsley, qui lui demande s'il est satisfait.

— Je suis surtout convaincu, riposte le solliciteur-général, que mon ami le député de Saint-Jean vient de fausser la vérité sérieusement, et je regrette de le dire, sèchement.

— On crie: A l'ordre! et l'ordre est levé pour intervenir.

Mais avant qu'il ait parlé, M. Pugsley, en exemple.

— C'est inutile, monsieur le président, dit-il.

— Du moment que vous êtes satisfait... hésite le président.

— J'éprouve tellement de sympathie pour mon jeune ami le solliciteur-général, dit M. Pugsley, que je suis tout disposé à lui pardonner... même lorsqu'il cesse momentanément d'agir comme un gentilhomme.

La botte était dure, mais, M. Meighen n'a pas répliqué, et la séance a été ajournée au milieu des manifestations bryantes des députés de l'opposition. M. Pugsley continuera, mercredi; tout annonce qu'il ne mettra pas de gants pour exposer ses griefs. La trêve n'a qu'à se bien tenir!

LA GUERRE EN ORIENT

— Si le gouvernement me l'avait offert, rétorque M. Pugsley, j'aurais volontiers fait ce voyage et j'aurais fait gratuitement, pour la satisfaction de découvrir la vérité, car je crois que je l'aurais découverte, dit-il aux applaudissements des libéraux. Imaginez, dit-il, de demander à un témoin s'il n'a pas payé de pots-de-vin au Canada, quand chacun sait que Seattle n'est qu'à 40 milles de la frontière. De plus, continue M. Pugsley, le témoin a déclaré que le gouvernement du Chili n'était pas en mesure de payer le prix de ces deux sous-marins. Quelle preuve a-t-on demandée au témoin qui faisait une affirmation aussi extraordinaire concernant un pays dont la réputation financière est excellente? Aucune, et les deux sous-marins ont été payés plus de \$350,000 plus cher que le prix convenu avec le Chili.

A ce moment, M. Meighen se lève avec une évidente mauvaise humeur, sur la question narquoise de M. Pugsley, qui lui demande s'il est satisfait.

— Je suis surtout convaincu, riposte le solliciteur-général, que mon ami le député de Saint-Jean vient de fausser la vérité sérieusement, et je regrette de le dire, sèchement.

— On crie: A l'ordre! et l'ordre est levé pour intervenir.

Mais avant qu'il ait parlé, M. Pugsley, en exemple.

— C'est inutile, monsieur le président, dit-il.

— Du moment que vous êtes satisfait... hésite le président.

— J'éprouve tellement de sympathie pour mon jeune ami le solliciteur-général, dit M. Pugsley, que je suis tout disposé à lui pardonner... même lorsqu'il cesse momentanément d'agir comme un gentilhomme.

La botte était dure, mais, M. Meighen n'a pas répliqué, et la séance a été ajournée au milieu des manifestations bryantes des députés de l'opposition. M. Pugsley continuera, mercredi; tout annonce qu'il ne mettra pas de gants pour exposer ses griefs. La trêve n'a qu'à se bien tenir!

LA GUERRE EN ORIENT

— Si le gouvernement me l'avait offert, rétorque M. Pugsley, j'aurais volontiers fait ce voyage et j'aurais fait gratuitement, pour la satisfaction de découvrir la vérité, car je crois que je l'aurais découverte, dit-il aux applaudissements des libéraux. Imaginez, dit-il, de demander à un témoin s'il n'a pas payé de pots-de-vin au Canada, quand chacun sait que Seattle n'est qu'à 40 milles de la frontière. De plus, continue M. Pugsley, le témoin a déclaré que le gouvernement du Chili n'était pas en mesure de payer le prix de ces deux sous-marins. Quelle preuve a-t-on demandée au témoin qui faisait une affirmation aussi extraordinaire concernant un pays dont la réputation financière est excellente? Aucune, et les deux sous-marins ont été payés plus de \$350,000 plus cher que le prix convenu avec le Chili.

A ce moment, M. Meighen se lève avec une évidente mauvaise humeur, sur la question narquoise de M. Pugsley, qui lui demande s'il est satisfait.

— Je suis surtout convaincu, riposte le solliciteur-général, que mon ami le député de Saint-Jean vient de fausser la vérité sérieusement, et je regrette de le dire, sèchement.

— On crie: A l'ordre! et l'ordre est levé pour intervenir.

Mais avant qu'il ait parlé, M. Pugsley, en exemple.

— C'est inutile, monsieur le président, dit-il.

— Du moment que vous êtes satisfait... hésite le président.

— J'éprouve tellement de sympathie pour mon jeune ami le solliciteur-général, dit M. Pugsley, que je suis tout disposé à lui pardonner... même lorsqu'il cesse momentanément d'agir comme un gentilhomme.

La botte était dure, mais, M. Meighen n'a pas répliqué, et la séance a été ajournée au milieu des manifestations bryantes des députés de l'opposition. M. Pugsley continuera, mercredi; tout annonce qu'il ne mettra pas de gants pour exposer ses griefs. La trêve n'a qu'à se bien tenir!

LA GUERRE EN ORIENT

— Si le gouvernement me l'avait offert, rétorque M. Pugsley, j'aurais volontiers fait ce voyage et j'aurais fait gratuitement, pour la satisfaction de découvrir la vérité, car je crois que je l'aurais découverte, dit-il aux applaudissements des libéraux. Imaginez, dit-il, de demander à un témoin s'il n'a pas payé de pots-de-vin au Canada, quand chacun sait que Seattle n'est qu'à 40 milles de la frontière. De plus, continue M. Pugsley, le témoin a déclaré que le gouvernement du Chili n'était pas en mesure de payer le prix de ces deux sous-marins. Quelle preuve a-t-on demandée au témoin qui faisait une affirmation aussi extraordinaire concernant un pays dont la réputation financière est excellente? Aucune, et les deux sous-marins ont été payés plus de \$350,000 plus cher que le prix convenu avec le Chili.

A ce moment, M. Meighen se lève avec une évidente mauvaise humeur, sur la question narquoise de M. Pugsley, qui lui demande s'il est satisfait.

— Je suis surtout convaincu, riposte le solliciteur-général, que mon ami le député de Saint-Jean vient de fausser la vérité sérieusement, et je regrette de le dire, sèchement.

— On crie: A l'ordre! et l'ordre est levé pour intervenir.

Mais avant qu'il ait parlé, M. Pugsley, en exemple.

— C'est inutile, monsieur le président, dit-il.

— Du moment que vous êtes satisfait... hésite le président.

— J'éprouve tellement de sympathie pour mon jeune ami le solliciteur-général, dit M. Pugsley, que je suis tout disposé à lui pardonner... même lorsqu'il cesse momentanément d'agir comme un gentilhomme.

La botte était dure, mais, M. Meighen n'a pas répliqué, et la séance a été ajournée au milieu des manifestations bryantes des députés de l'opposition. M. Pugsley continuera, mercredi; tout annonce qu'il ne mettra pas de gants pour exposer ses griefs. La trêve n'a qu'à se bien tenir!

LA GUERRE EN ORIENT

— Si le gouvernement me l'avait offert, rétorque M. Pugsley, j'aurais volontiers fait ce voyage et j'aurais fait gratuitement, pour la satisfaction de découvrir la vérité, car je crois que je l'aurais découverte, dit-il aux applaudissements des libéraux. Imaginez, dit-il, de demander à un témoin s'il n'a pas payé de pots-de-vin au Canada, quand chacun sait que Seattle n'est qu'à 40 milles de la frontière. De plus, continue M. Pugsley, le témoin a déclaré que le gouvernement du Chili n'était pas en mesure de payer le prix de ces deux sous-marins. Quelle preuve a-t-on demandée au témoin qui faisait une affirmation aussi extraordinaire concernant un pays dont la réputation financière est excellente? Aucune, et les deux sous-marins

A PROPOS D'ENROLEMENT

UN TEMOIN AURICULAIRE NOUS COMMUNIQUE UN COMPTE RENDU DE LA REUNION DE SAINTE-AGATHE ET DU DISCOURS DE M. L'ABBE BAZINET.

La "Patrie" a publié le compte rendu d'une réunion tenue, dimanche, à Sainte-Agathe, à propos de recrutement. Elle y mentionne, parmi les orateurs, nous nous donner un mot de son discours, M. l'abbé Bazinet, curé de la paroisse.

Un témoin oculaire auriculaire nous adresse ce compte rendu de la réunion qui donne la substance du discours de M. l'abbé Bazinet :

Dimanche, 16, une assemblée nombreuse des citoyens de Sainte-Agathe, s'est tenue à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. L. E. Parent, ancien militaire et ex-maire de cette ville.

Le major Bissonnette, chargé du recrutement, donna plusieurs raisons, pour démontrer la nécessité de grossir le nombre des volontaires, portant secours à l'Angleterre et à ses alliés. Les assistants ont écouté respectueusement, sans donner cependant des signes d'enthousiasme. Après des remarques intéressantes de plusieurs autres, invité à adresser la parole, M. le curé Bazinet parla en dernier lieu, et intéressamment l'auditoire. Il fit de sérieuses considérations sur le travail respectif et efficace opéré par les nations belligérentes alliées, et sur la gravité du conflit européen, qui menace de s'étendre presque indéfiniment.

L'orateur déclara qu'il ne voulait soulever aucune question politique; mais qu'il laissait à nos hommes publics le soin de définir de quelle façon et dans quelle mesure le Canada doit intervenir dans cette guerre.

Après avoir exposé clairement à l'auditoire que tout acte public de quelque importance est inspiré, soit par l'amour, soit par l'intérêt, ou par ces deux sentiments à la fois, l'orateur déclara nettement qu'un des grands obstacles à l'enrôlement des Canadiens-français, c'est le malaise extraordinaire qui règne dans tout le pays. Ce malaise est causé par la persécution que subissent nos compatriotes de langue française, dans les provinces anglaises du Dominion, particulièrement dans l'Ontario, où l'on veut exclure la langue française de nos propres écoles. C'est inconcevable, mais c'est la vérité, au moment même où l'Angleterre a besoin de l'or et du sang de tous les peuples qui vivent sous son drapeau, nos gouvernements provinciaux anglais s'acharnent plus que jamais contre nos droits garantis par la Constitution. Peuvent-ils oublier que dans ce pays, le français et l'anglais doivent être tenus sur un pied de parfaite égalité?

Puis, dans une péroraison qui a soulevé davantage encore l'enthousiasme de l'assemblée, l'orateur répond ironiquement à ceux qui prétendent que ce n'est pas le temps de revendiquer nos droits: "Allons-nous attendre que la langue française ait été bannie de tout le Canada, ou que le dernier Canadien-français soit descendu dans sa tombe, pour réclamer que justice nous soit rendue?"

Ce que nous demandons, c'est que nos hommes publics de toutes les provinces, mais spécialement du Québec, s'unissent dans un même sentiment de justice, pour réclamer avec nous la jouissance de tous nos droits constitutionnels.

Ce que nous demandons, c'est que les journaux de langue anglaise, de Québec, tels que le "Chronicle", le "Star", le "Daily Mail", la "Gazette", ainsi que le "News", le "World", de Toronto, fassent savoir à leurs compatriotes que les Canadiens-français ne sont étrangers nulle part sur la terre du Canada, qu'ils ont les premiers ouvert à la civilisation.

L'assemblée a vivement applaudi toutes les parties les plus saillantes de ce discours, et l'orateur a reçu de chaleureuses félicitations de tous ceux qui ont eu la bonne fortune de l'entendre. En se quittant, on entendait cette réflexion exprimée par la plupart des auditeurs: "Pourquoi ne nous parle-t-on pas plus souvent de cette façon?"

CONFERENCE PAR LE JUGE BRODEUR

Le 20 janvier, à 8 heures du soir, M. L. P. Brodeur, juge de la Cour suprême, donnera une conférence sur nos libertés constitutionnelles devant l'Association du Jeune Barreau, à l'hôtel Windsor.

AU COEUR DE LA MELEE

Mlle MANBY, INFIRMIERE ANGLAISE, PARLE HIER SOIR AU RITZ-CARLTON DES HOPITAUX SUR LE FRONT FRANCAIS. — RECITAL DE MME BEATRICE LA PALME.

Au sortir de la conférence-concert Manby-La Palme, hier soir, au Ritz-Carlton:

—N'était-ce pas délicieux? —Ce fut une courte mais complète illusion. Les costumes la donnerent, le talent l'acheva.

Illusion de revivre les soirs déjà lointains du "Majesty". Et notre grande artiste canadienne-française chanta, dans son joli costume Louis XV: "Je marche sur tous les chemins" de Manon.

Si Mme La Palme est une interprète incomparable des oeuvres musicales des grands maîtres, (le programme d'hier soir la qualifiait "d'opératic soprano") nous pouvons dire aussi qu'elle chante à ravir les petites romances à la Dufault. Rien de plus délicieux, en effet, que les "Pourquoi" de Solange auxquels répond si sagement grand'maman.

Illusion d'être transporté soudainement là-bas, au coeur de la mêlée. Et comme pour indiquer avec une cruelle ironie combien on est uni dans la vieille Europe pour faire triompher le droit contre la force, après une Canadienne-française, une fière fille d'Angleterre qui mettra son talent au service de la grande cause.

C'est en découpant dans la région de la lutte certains tableaux qu'elle a si bien vu que Mme Manby, dans sa blanche livrée d'infirmière anglaise, raconta son arrivée à son hôpital de Neufchâteau.

De Paris à l'endroit de son dévouement qui rappelle, comme celui de certains braves et nobles jeunes filles, l'oeuvre des admirables soeurs de charité, ce sont des ruines sans nombre qu'elle traversa; les Barbares sont passés par là. Maintenant, à côté de leur foyer désert, la vie se prolonge dans le sacrifice et la prière.

On arrive à Neufchâteau, les mains riches de douceurs. C'est une heure gaie qui repose de l'aspect de mort de la campagne française. Les glorieux blessés de la grande Guerre dépeignent les anges de leurs libéralités. Il y a si longtemps qu'ils n'ont pas été gâtés, ces braves enfants.

L'hôpital de Neufchâteau occupe un vaste lieu solitaire. Dans quel état le trouve-t-on! Depuis le commencement des hostilités, les victimes de leurs engins de mort sont restées sans soin délicat dans leur toilette. La chemise maculée de sang couvre encore la poitrine trouée.

On rit cependant et l'on cause. Les mercis montent du coeur aux lèvres françaises. On les exprime mal, mais ils ont du cachet tout de même aux oreilles anglaises.

Et quand on voit que la blessure ne pardonnera pas, on meurt en beauté: les soldats alliés ne savent pas maigrir contre le sort que leur fait la guerre; c'est avec un sourire qu'ils paient de leur vie le triomphe final de leur patrie.

Illusion d'entendre enfin la voix de la Pologne ressuscitée. Et cet autre virtuose canadien qu'est M. Hector Dansereau, exécutera au piano la grande "Polonaise" de Chopin...

Et maintenant "Salut à la France!" Mme La Palme, nouvelle "Vivandière", a brandi le tricolore et le drapeau anglais; c'est la Fille du Régiment qui chante la victoire.

Ce fut une courte, mais complète illusion.

CONCERT DE MME EDVINA M. HUGH ALLAN ACCOMPAGNERA LA DIVA

Mme Edvina donnera son récital lundi le 31 janvier, au théâtre de Sa Majesté, accompagnée de M. Hugh Allan, baryton, attaché anciennement à l'Opéra de Montréal.

M. Allan, né ici, a débuté humblement plutôt en remplissant les rôles de Mercutio, dans Roméo et Juliette, et du Consul Sharpless dans Madame Butterfly. Quelques années plus tard, il chanta à l'Opéra de Boston et au théâtre des Champs Elysées.

Ses derniers engagements avec Mmes Cadski, Alda et Rappold, et surtout avec Mme Barrientes, la soprano espagnole, les concerts qu'il a donnés au Carnegie Hall de New-York, la tournée qu'il a faite avec Mary Garden, tout cela lui a valu depuis la réputation d'un maître. Les billets sont en vente chez Willis et Archambault, à partir de samedi prochain.

EVASIONS A S.-JEAN N. B.

ONZE PRISONNIERS DETENUS AU CAMP D'AMHERST SE SONT ECHAPPEES LUNDI MATIN APRES AVOIR CREUSE UN TUNNEL DE CENT CINQUANTE PIEDS DE LONG.

S.-Jean, N. B., 19. — Onze prisonniers allemands, détenus au camp d'Amherst, N. E., se sont échappés dans la nuit de lundi à mardi, de la surveillance des gardes, et sont maintenant en liberté. Quatre d'entre eux, qui auparavant avaient réussi à tromper la vigilance des gardiens du camp, sont considérés comme particulièrement dangereux.

Les onze réchappés ont creusé un tunnel sur une longueur de 150 pieds, travaillant sans relâche toute une nuit, afin de recouvrer leur liberté. Plusieurs étaient munis de cartes, montrant les diverses lignes de chemin de fer du Nouveau-Brunswick, et contenant des informations précieuses.

Le camp d'internement d'Amherst situé sur les hauteurs de la ville, est entouré de ce que l'on supposait une protection efficace, de hautes clôtures ornées de fil de fer barbelé. De plus des gardes militaires patrouillaient constamment jour et nuit, exerçant une surveillance des plus sévères.

Les fugitifs étaient conduits par Gustav Hartwig, bien connu des autorités militaires depuis un peu plus d'un an. Il avait été arrêté à S.-Jean, travaillant à bord d'une drague dans la Baie Courtenay, ayant en sa possession des cartes des principaux ports de la côte de l'Atlantique de S.-Jean jusqu'à la Virginie. Ramené prisonnier à Halifax, il s'est échappé en traversant à la nage la rivière en face de la prison. A quelque temps de là, il a été repris à S.-Jean, alors qu'il s'apprêtait à prendre un bateau en partance pour New-York. Hartwig a été alors interné au camp d'Amherst.

Les autorités militaires du Nouveau-Brunswick ont notifié toutes les villes et villages de la fuite des onze prisonniers, et ont commencé d'actives recherches.

CONFERENCE DE LA SCHOLA CANTORUM

20 JANVIER 1916

Voici le canevas que le R. P. LeFebvre développera d'une manière intéressante assurément.

- 1—But de la musique d'église. — Effets qu'elle doit produire. Equivoques à éclaircir.
2—Divisions de la musique d'église: Chant grégorien, genre pastrelinien, musique moderne.
3—Caractère, exécution et efficacité propre à chacun de ces genres.
4—Préjugés à dissiper. — écueils à éviter.
5—Moyens à prendre pour obtenir une sérieuse amélioration ou même la restauration du véritable chant d'église: lecture musicale, formation des voix, surtout des voix d'enfants.
6—Le chant d'église est un enfant abandonné parce que l'enfant est un chanteur d'église abandonné.
7—Programmes déficients de messes et de saluts.
8—Exécutions trop montaines de pièces d'un caractère plutôt profane. L'étude et la pratique du chant grégorien amèneraient en peu de temps un renouveau bien désirable dans le goût populaire. Que chacun fasse sa part Pro Deo et Ecclesia.
Rendez-vous à 8 heures p.m., bibliothèque Saint-Sulpice. Billets, 25 sous.

SUS AUX INCAPABLES

M. GEO. SIMARD, CONSEILLER LEGISLATIF, S'ELEVE, HIER, A UN DINER DE L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CONTRE LE PATRONAGE QUI INFESTE TOUS LES BUREAUX DE L'ETAT.

Après la guerre, disait hier soir, M. Geo. A. Simard, conseiller législatif, au dîner-causerie de l'Association des Manufacturiers Canadiens, section de Montréal, dont dans les salles du Canada Club, la nation canadienne comptera trois armées: l'armée des sans-travail, l'armée des mutilés et celle des familles qui auront à pleurer la perte de membres chers. Et le but de tous les discours, à part celui de M. Jos. Tremblay, chef du département des Incendies, qui insista surtout sur la nécessité de donner des pouvoirs plus étendus à la Commission des Incendies et au Bureau d'Inspection, semblait être de trouver les mesures les plus capables de secourir l'infortune de ces trois armées et de garder celles déjà prises. M. Simard a surtout parlé, en sa qualité de président de la Commission d'emploi pour les soldats, oeuvre fort encouragée par le troisième orateur de la soirée, M.

CONFERENCE A L'UNIVERSITE

DE M. L'ABBE GROULX ET DE MME GERIN-LAJOLIE

Ce soir, à 8 heures 15, M. l'abbé Groulx prononcera sa troisième conférence mensuelle sur Nos Lettres Constitutionnelles. Il traitera de la "Conquête de la responsabilité ministérielle". La conférence a lieu dans la salle des promotions. A la même heure, dans la salle de la bibliothèque, Mme Gerin-Lajoie fera sa quatrième leçon de droit commercial pratique. La leçon portera sur la "Condition juridique de la femme mariée": Du mariage et de ses effets — Incapacité de l'époux — Autorisation maritale. Toutes les dames et demoiselles sont cordialement invitées.

MONTREAL Public Service Corporation LUMIERE et POUVOIR Le public est invité à comparer les prix qu'il paye présentement pour la lumière et la force motrice dont il fait usage et la manière dont il est traité, avec les conditions qui existaient avant que cette Compagnie n'entrât en concurrence. Si vous désirez continuer à bénéficier d'un tarif réduit et à être traité toujours avec courtoisie, vous devez encourager cette Compagnie et ainsi éviter le retour du monopole et des abus auxquels il donne lieu. VENEZ NOUS VOIR OU TELEPHONEZ, Main 7240--Est 1897 BUREAUX : EASTERN TOWNSHIPS BANK BUILDING et 475 EST, rue S.-CATHERINE

SUS AUX INCAPABLES

M. GEO. SIMARD, CONSEILLER LEGISLATIF, S'ELEVE, HIER, A UN DINER DE L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CONTRE LE PATRONAGE QUI INFESTE TOUS LES BUREAUX DE L'ETAT.

Après la guerre, disait hier soir, M. Geo. A. Simard, conseiller législatif, au dîner-causerie de l'Association des Manufacturiers Canadiens, section de Montréal, dont dans les salles du Canada Club, la nation canadienne comptera trois armées: l'armée des sans-travail, l'armée des mutilés et celle des familles qui auront à pleurer la perte de membres chers. Et le but de tous les discours, à part celui de M. Jos. Tremblay, chef du département des Incendies, qui insista surtout sur la nécessité de donner des pouvoirs plus étendus à la Commission des Incendies et au Bureau d'Inspection, semblait être de trouver les mesures les plus capables de secourir l'infortune de ces trois armées et de garder celles déjà prises. M. Simard a surtout parlé, en sa qualité de président de la Commission d'emploi pour les soldats, oeuvre fort encouragée par le troisième orateur de la soirée, M.

CONFERENCE A L'UNIVERSITE

DE M. L'ABBE GROULX ET DE MME GERIN-LAJOLIE

Ce soir, à 8 heures 15, M. l'abbé Groulx prononcera sa troisième conférence mensuelle sur Nos Lettres Constitutionnelles. Il traitera de la "Conquête de la responsabilité ministérielle". La conférence a lieu dans la salle des promotions. A la même heure, dans la salle de la bibliothèque, Mme Gerin-Lajoie fera sa quatrième leçon de droit commercial pratique. La leçon portera sur la "Condition juridique de la femme mariée": Du mariage et de ses effets — Incapacité de l'époux — Autorisation maritale. Toutes les dames et demoiselles sont cordialement invitées.

W. D. Lighthall, avocat de Montréal.

Le menu, fort varié, retint quelque temps les convives avant l'allocation fort intéressante du chef Tremblay. L'orateur parle de la campagne entreprise par lui dans le but de réduire à Montréal le nombre des incendies, campagne qui a d'ailleurs déjà obtenu de très bons résultats, cependant qu'il reste encore beaucoup à faire. Et, continuant-il, pour la mener à bonne fin, il lui faut absolument et il veut l'appui des grands corps publics, tout d'abord celui de l'Association des Manufacturiers canadiens, dont il est l'hôte.

L'historique de l'établissement de la Commission d'Emploi pour les soldats de Québec, ses raisons d'existence, son fonctionnement et son but. Voilà, en somme, les grandes lignes du discours de M. Simard.

Cette commission a été établie par arrêté ministériel du gouvernement de Québec, le 11 novembre dernier, à la suite d'une conférence interprovinciale tenue à Ottawa. A cette réunion, les représentants des provinces avaient décidé que chacune d'elles nommerait une commission pour aider à celle des hôpitaux militaires. Tous devaient en être définis par l'adoption des deux résolutions suivantes que l'orateur expose et développe.

1o. La principale occupation de la commission consistera à trouver de l'emploi pour les soldats munis de leur décharge militaire qui, à

leur retour au Canada, sont physiquement aptes à accepter de l'emploi.

Il est bien entendu que l'on ne s'occupera que des soldats munis de leur décharge ou, selon le cas, sortis de l'hôpital militaire.

2o. Procurer du travail aux soldats sera la principale fonction du comité. Mais en plus, pour le cas des soldats mutilés, il pourra fournir des renseignements à la Commission Centrale d'Ottawa sur les institutions où ces soldats mutilés pourraient être reçus dans les limites de la province. Ce dernier travail ne sera que le corollaire de l'autre.

L'effet de ces règlements sera de détourner ce patronage éhonté qui inocule tous les bureaux de notre gouvernement et infeste tous ses départements, là où les charges sont dévolues à des incapables, des flâneurs et des ratés, pendant que les emplois du service civil seront réservés aux soldats qui auront combattu pour la défense de l'Empire et pour l'existence de la vraie démocratie gouvernementale.

Pour tout synthétiser, notre principal objectif est de rétablir la santé échevelante des soldats mutilés, de fournir à ces grands blessés les moyens de se former une éducation qui leur permettra de gagner leur vie et de leur donner la saine habitude de l'économie qui fait les bons citoyens. La réunion était sous la présidence de M. T. H. Wardleworth, de la section de Montréal.

LES NOUVEAUX DOCTEURS EN DROIT

LA FACULTE DE DROIT ADRESSE SES FELICITATIONS A MM. A. PERRAULT ET P. MONTPETIT.

A une assemblée régulière du comité de régie des étudiants de la Faculté de Droit sur la proposition de M. A. Clermont, secondée par M. F. Adam, il a été résolu et adopté:

1o. Que des félicitations soient adressées à Messieurs A. Perrault et E. Montpetit, professeurs à la Faculté de Droit, Université Laval, à l'occasion de l'honneur que vient de leur conférer à juste titre l'Université Laval, en les nommant Docteurs en Droit.

2o. Qu'un télégramme de félicitations et d'encouragement soit envoyé à M. le sénateur P. Landry, le père commun et le défenseur intégral des droits sacrés de nos frères d'Ontario.

3o. Que copie des présentes soit envoyée aux journaux quotidiens de Montréal pour publication.

Alfred L. MARSOLAIS, Secrétaire.

EUCHRE

Le jeudi, vingt janvier, à la salle Auditorium, grand euchre du Cercle Littéraire Maisonneuve.

Feuilleton du DEVOIR LES NOËLLET par RENÉ BAZIN de l'Académie Française. Et maintenant la fin de l'été était venue, la saison où le soleil, jusqu'à son déclin, pèse, formidable, au mille sortes d'insectes se glissent dans les fentes de la terre, et crient. Les herbes craquent, les liges rampantes abandonnent leurs fruits. Presque plus de fleurs: elles se sont flétries dans cette fournaise qui mûrit la graine. Et le soir, au lieu du parfum qu'elles n'ont plus, c'est une odeur de moisson qui flotte. Orge, avoine, froment, tout est coupe. Ils ont fini de rire et de bavarder entre eux les beaux épis tremblants. Ils sont à bas, les uns amoncelés en gerbes, toutes leurs têtes tournées les unes vers les autres et s'embrassant dans la mort, les autres déjà rentrés. Depuis des jours et des jours, les gens des fermes les fauchaient à pleines faucilles, trempés de sueur, les hommes, les femmes, chacun fonceant dans un carré fauve. C'est fini. La campagne a donné sa récolte: elle est déserte, nue, livrant ses chaumes aux tourterelles, qui sont des glaneuses, comme les pauvres femmes, et qui longent le creux des sillons, poursuivies, elles aussi, par le cri du nid affamé. De toutes parts la batterie est com-

menée. On entend de loin, à travers les arbres, croître, diminuer et grossir encore le roufflement des machines, râle douloureux où l'on devine toutes les phases de la lugubre histoire de la gerbe, poussée, étreinte, tordue et séparée comme nous: le grain d'un côté, la paille de l'autre. A la Genivière, on battait aussi, depuis la pointe du jour jusqu'au soir, et les gens de la vallée, ou du Fief et de Villeneuve, ou des cotreaux d'en face disaient: "Il est quatre heures, ceux de Genivière commencent; ils s'arrêtent, il est midi; les voilà qui reprennent, il est deux heures." Sous le soleil d'aout qui mettait les veines en feu, dans la poussière qui haïait les cous, l'air était plein de travailleurs accourus de partout à l'appel des Noëllet: des parents, des employés voisins, des domestiques, des amis même dont ce n'était pas le métier de faire la moisson, comme les deux Fauvépre et le petit taillier; car chacun offre sa main et devient métivier à ces heures de régal et de presse. Un ruisseau de blé roux coulait du déversoir de la batteuse. Il recéléait la vie, et la vie le saluait, et se multipliait autour de lui. Les femmes, à pleins râteaux râtis-

saient le grain; quatre chevaux tournaient, attelés aux branches du pivot; les hommes passaient et repassaient, portant la paille battue ou les gerbes au bout de leurs crocs d'acier bleu; d'autres détraquaient une à une les assises du gerbier; d'autres s'élevaient avec le pailler énorme, enfoncés à mi-jambes dans l'or de la paille fraîche; le petit moulin, agitant son chapel, soufflait en arc la balie de froment, comme une queue de comète; au-dessus d'eux, la machine, avec ses engrenages et ses volants, tournait, grondait, couvrant de son vacarme le son des voix et des rires et les hennissements des bêtes excitées par le fouet. Partout la joie, partout l'ivresse du bruit et du mouvement. Un seul homme, au milieu de la ferveur de tous, restait impassible: c'était Julien. Debout, à sa place de chef, près de la gueule béante qui broyait la moisson, il recevait les gerbes, les déliait d'un tour de main, et les poussait, l'épi en avant, le long du plan incliné. La poussière qui couvrait ses cheveux le faisait paraître tout blanc. Ses yeux mornes ne s'allumaient d'aucune flamme quand il les levait. Il accomplissait sans goût sa besogne, ayant la pensée ailleurs. Parfois même, distraité,

il oubliait de donner la pature à la machine, et demeurait immobile, le front penché vers sa maigre poitrine. Alors le bruit des cylindres tournant à vide avertissait les batteurs. Et tous ces gens répandus autour de lui regardaient à la dérobée, d'un air de compassion, le métayer de la Genivière. Ils ne s'arrêtaient pas de travailler; mais, pour une minute ou deux, la joie de l'aire était suspendue. TROISIEME PARTIE XXIII A Monsieur Chabersol, officier de l'Instruction publique, professeur honoraire de l'Université, à Fontainebleau. Paris, 10 juin 188... Mon cher maître et ami, Depuis bientôt deux mois que vous avez quitté Paris et pris votre retraite, vous vous plaignez que je n'aie pas encore commencé pour vous ce journal intime que je vous ai promis. Accusez la vie assez laborieuse que je mène, l'accablante chaleur, le enragin que j'ai ressenti de la mort de Jacques, tout excepté l'oubli. Non, je ne vous oublie pas. Chaque jour, au contraire, je vous cherche et vous regrette. Votre voisinage m'était précieux: vous étiez

un conseil, une force toujours secourable. Vous m'avez littéralement sauvé de la misère. Je me rappellerai toute ma vie notre première rencontre, un soir d'hiver, sur le palier haut perché de l'appartement que j'habitais encore, quasi du Louvre. Peut-être vous en souvenez-vous aussi, mais ce n'est sûrement point avec cette précision de détails qui laisse après elle une tristesse consolée. Je souffrais tant! Je rentrais, ayant vainement sollicité ici et là une de ces maigres places d'employé de bureau que tant d'affaires se disputent; je vivais de l'argent prêté par Loutrel; je travaillais, l'esprit inquiet, une licence problématique; je voyais s'assombrir et se resserrer jusqu'à m'étouffer cet avenir que j'avais cru si large ouvert devant moi. Il faisait plus noir encore dans mon coeur que dans cette maison étroite dont je montais les escaliers. (A suivre)

LA VIE SPORTIVE

LA CASQUETTE VAINCRAT-ELLE DEMAIN SOIR ?

ELLE LUTTERA CONTRE LE S. THOMAS, QU'ELLE A DEJA BATTU PAR 1 A 0. — L'ALL-MONTREAL ET LE LACHINE, QUI ONT DEJA FAIT MATCH NUL, JOUERONT DANS LA FINALE.

Un programme formidable et des plus attrayants s'affiche pour la soirée de demain soir dans la ligue de Montréal au patinoir Victoria, rue Drummond. Deux grandes parties se dérouleront entre quatre clubs bien balancés et déterminés à vaincre absolument. Voici l'ordre dans lequel elles seront disputées :
8.30 La Casquette vs S. Thomas d'Asnières.
9.30 All-Montreal vs Lachine.
La Casquette s'est déjà rencontrée avec le S. Thomas d'Asnières, et elle remporta la partie par 1 à 0 dans un duel de toute beauté. Demain soir, il est bien difficile de faire le moindre pronostic sur l'issue de la lutte, qui met ces deux clubs aux prises pour la dernière fois de la saison. La Casquette paraît réellement invincible. Avec un alignement qui comprend des joueurs comme Maltais, Billy Young, Desjardins, Gagné, S. Armand, Proulx, Kearns, Watson, etc., il semble que la victoire ne peut échoir à une autre équipe, qui compte des joueurs pareils, dignes pour la plupart de figurer comme profession-

nels avec avantage. Le S. Thomas d'Asnières, de son côté, fera la lutte chaude à La Casquette. Il vient de triompher du S. Anne par le résultat de 1 à 0, et il a eu une semaine de repos, de sorte que ses joueurs sont en grande forme. Aussi, La Casquette, si forte soit-elle, doit se bien tenir et veiller pour parer à toute surprise désagréable.
La sensation du programme sera, sans doute, fournie par la dernière partie entre l'All-Montreal et Le Lachine. Quand ces deux clubs se rencontreront, ils y a quelques semaines, ils firent partie nulle. Les leaders peuvent-ils battre l'All-Montreal? Il est assez difficile de répondre. L'All-Montreal possède une équipe bien balancée qui joue avec ensemble. Les leaders ne laissent pas à désirer sous ce rapport, et avec Chamaillard et Léger sur la défense, Le Lachine possède une défense merveilleuse. Sa victoire sur les Stars, lundi, a permis à 1,200 personnes de le constater, et pour rester en tête de la ligue, il faudra vaincre absolument les All-Montreal, demain soir, au Victoria.

LIGUE DE HOCKEY MONTREAL-NORD

LE SAULT-AU-RECOLLET DEVRA SE DENSPER POUR VAINCRE. — LE CLUB AHUNTSIC JOUERA LA PARTIE DE SA VIE POUR CONSERVER LA TETE DE LA LIGUE MONTREAL-NORD. — BUREAU DE POSTE ET E. ARCHITECTURE OUVRIERONT LE PROGRAMME DE LA SOIREE.

Les joues de la ligue Montréal Nord augmentent en intérêt à mesure que la saison avance, et les deux parties de jeudi soir à Ahuntsic promettent d'être des plus mouvementées.
Comme lever de rideau, les amateurs assisteront au duel Bureau de Poste-E. Architecture. Ceux qui ont vu ces deux clubs à l'oeuvre depuis le commencement de la saison savent dès maintenant le beau spectacle que fournira cette lutte. Une défaite pour l'un ou l'autre de ces deux clubs amoindrirait énormément ses chances au championnat et refroidirait l'enthousiasme de ses partisans. Une victoire par contre sera bien vue de ses favoris et la placera en excellente posture. Quel que soit l'issue de cette première rencontre, le jeu que fournira ces vaillants joueurs vaudra la peine d'être suivi.
Immédiatement après cette joute aura lieu la fameuse rencontre Ahuntsic-Sault-au-Récollet, dont on parle tant depuis deux semaines dans ces deux localités. Il est extraordinaire de constater le changement de ces deux clubs lorsqu'ils se rencontrent. En effet, bien que véritablement bons camarades, en dehors des joutes, les joueurs de ces deux clubs ne se voient pas. Ils ne se voient pas, et les adversaires deviennent des adversaires ennemis. Ils luttent les uns contre les autres avec un acharnement inouï ; on dirait qu'ils vont se démantibuler tant ils y mettent de l'ardeur et de l'entrain. Aussi le jeu qu'ils ont fourni jusqu'à présent a été des plus remarquables à suivre et a tenu les spectateurs en haleine, de la première à la dernière minute du temps réglementaire. La partie de jeudi soir promet d'être sensationnelle et réunira dans le patinoir du Club des Amusements, à Ahuntsic, une foule comme on en a jamais vue.
Le maire Brousseau, de la ville du Sault-au-Récollet, a promis un cadeau à ses joueurs s'ils réussissent à vaincre les gars d'Ahuntsic. On voit par là l'importance qu'attachent à cette partie les amateurs de ces deux localités du nord de Montréal.
L'entrée reste comme toujours à 10 sous.

A LA PISTE MONT-ROYAL

Demain après-midi à 2 heures 15 précises s'ouvrira, à la piste Mont-Royal, la première grande réunion de la saison. Elle aura lieu sur la piste glacieuse d'un mille. Les turfistes attendent impatiemment cette occasion de voir leurs chevaux à l'oeuvre sur un tel parcours, car d'anciens prétendent que leurs performances sur un tel circuit leur permettra de mettre de nouveaux records à l'officiel de la Canadian Trotting Association. L'épreuve à noter de la journée d'ouverture sera le grand stake de \$1,000 ouvert aux amateurs de 2.30 et qui réuni les meilleurs chevaux de cette classe. Ce sera, à proprement parler, les provinces canadiennes qui se rencontreront dans cette course car Ontario, Québec et le Manitoba ont contribué à remplir ce stake. Une classe de trot déotée d'une bourse de \$300 figurera également au programme de demain. En foule donc à la piste de S-Laurent.

TOURNOI DE BILLARD AU CERCLE S.-PIERRE

Voici le classement des concurrents jusqu'au 15 janvier :
P. G. P. P.
E. Laganierie 4 0
A. Goulet 4 0
E. Foucher 4 0
P. Germain 2 0
W. Verrier 2 0
B. Charbon 2 0
R. Rivet 1 3
H. Giroux 1 3
G. Lefebvre 0 1
L. Marchal 0 2
P. Dezille 0 4
A. Daignault 1 6
C. Rivet 1 6
D. Dansereau 0 0

LEVINSKY EST BOXEUR ADROIT

LES JOURNAUX AMERICAINS FONT L'ÉLOGE DE CE PUGILISTE. — SILAS GREEN SE PREPARE A LUI FAIRE FACE, VENDREDI SOIR. — AU GYMNASSE DE LA RUE SAINTE-CATHERINE.
Un grand journal américain qui a fait récemment le récit de la carrière pugilistique de Battling Levinsky que nous verrons vendredi soir dans l'arène contre Silas Green le dépente comme suit : « Levinsky est très vite, très agile et boxeur merveilleux sous tous les rapports. C'est un coureur à pied qui a gagné des épreuves importantes ; c'est un nageur émérite, etc. Cette université de talents athlétiques n'est pas généralement le fait des boxeurs, comme nous en voyons fréquemment dans nos arènes. Battling est un homme admirablement bien doté par la nature. Il a une allonge remarquable et sait s'en servir. Toujours lui-même, il est terrible dans toutes les phases du combat. Ses armes, ce sont celles qui peuvent rendre un homme dangereux : la position, le sang-froid, la réflexion, la détente, cette détente qui le fait bondir comme un ressort, à toute vitesse, d'un seul coup, en ces attitudes contre lesquelles l'adversaire est impuissant, puisqu'il n'a pas le temps de le voir partir, de ces attaques qui fondroient comme un éclair. Silas Green est confiant malgré tout en s'attaquant à pareil adversaire. Ambitieux, il veut se créer une place au soleil du monde pugilistique et c'est un homme d'avenir, car il n'est que d'attente dans l'arène pour faire vendredi soir le combat le plus important de sa carrière. Nombreux sont les amateurs locaux qui croient en ses capacités, et qui sait si ce n'est pas au club Canadien que Battling Levinsky éprouvera un échec inattendu. Montréal est en train de produire des étoiles de l'arène et espérons que Green saura faire sa marque contre un rival aussi bien coté que Levinsky. La location est ouverte et aux amateurs de rester leurs places, car il y aura sûrement foule. Les Montréalais ne sauraient en effet se dispenser d'assister à pareil combat. C'est pour vendredi soir aux salles du club Athlétique Canadien.

A LA CASQUETTE

LES ÉQUIPES S'ALIGNENT COMME SUIT :
Vancouver 19.—La rencontre entre les clubs Vancouver et Portland, dans les séries de la ligue de la côte du Pacifique, s'est terminée par une victoire facile pour le Vancouver qui triompha de son adversaire par 4 à 1, hier soir.
Les équipes s'alignaient comme suit :
Vancouver : Lehman, Cook, Friffiss, Taylor, Mackay, Stanley, Duncan.
Portland : Murray, Poirs, Irvine, Johnson, Oatman, Dunderdale, Harris, Tobin.
Seattle, 19.—Les clubs Victoria et Seattle ont donné une excellente exhibition de hockey, hier soir, alors que ces deux clubs se rencontrèrent dans une partie des séries de la ligue de la côte du Pacifique en présence d'une assistance nombreuse. Le club local triompha par 5 à 3.
Composition des équipes :
Seattle : Holmes, Rowe, Carpenter, Foyston, Morris, Walker, Wilson.
Victoria : McCulloch, Genge, Malen, Mullen, Nichols, McDonald, Kerr.

LES PARTIES DE CE SOIR

Les Toronto et les Wanderers joueront ce soir à l'Aréna. Les hommes de Sammy Lichtenhein se sont bien préparés à cette rencontre, car ils considèrent que les joueurs de Livingston pourraient bien leur causer une de ces surprises dont les aspirants au championnat ont souffert à souffrir. Éric Dubeau, autrefois du Canadien, débatera ce soir avec les Toronto. Pendant que cette joute sera disputée à Montréal, le Canadien fera la lutte aux Québec dans la Vieille Capitale. Le géant Lalonde compte sur une victoire. Skene Roman jouera ce soir sur l'équipe du Canadien.
Les équipes s'alignent comme suit au signal des arbitres :
A MONTREAL : WANDERER : Lindsay, S. Cleghorn, Roberts, R. Smith, Bell, Substituts : Wanderer : Bowif, Hyland, Marshall, Stephens, Smail, Toronto : Lesueur, Dubeau, Cameron, Skinner, Denny, Denny, Denny.
A QUEBEC : CANADIEN : Vézina, Prodgers, McNameara, Pitre, Lalonde, Laviolette.
QUEBEC : Moran, Joe, Hall, Mummery, Crawford, T. Smith, Malone.

LE CONSERVE SES CHANCES

Hamel a conservé ses chances de décrocher les honneurs du tournoi de billard handicap pour les habitudes de salles du Club Athlétique Canadien en remportant un troisième victoire sur Charon par 130 points à 92, avant-hier soir. Cette partie était inscrite au programme d'hier mais comme Hamel ne pouvait jouer à cause d'un engagement, la partie fut avancée d'un jour.
Cette rencontre fut des plus intéressantes car les deux adversaires aux prises exécutèrent de beaux coups au cours de cette partie.

VANCOUVER ET SEATTLE VICTORIEUX

Vancouver, 19.—La rencontre entre les clubs Vancouver et Portland, dans les séries de la ligue de la côte du Pacifique, s'est terminée par une victoire facile pour le Vancouver qui triompha de son adversaire par 4 à 1, hier soir.
Les équipes s'alignaient comme suit :
Vancouver : Lehman, Cook, Friffiss, Taylor, Mackay, Stanley, Duncan.
Portland : Murray, Poirs, Irvine, Johnson, Oatman, Dunderdale, Harris, Tobin.
Seattle, 19.—Les clubs Victoria et Seattle ont donné une excellente exhibition de hockey, hier soir, alors que ces deux clubs se rencontrèrent dans une partie des séries de la ligue de la côte du Pacifique en présence d'une assistance nombreuse. Le club local triompha par 5 à 3.
Composition des équipes :
Seattle : Holmes, Rowe, Carpenter, Foyston, Morris, Walker, Wilson.
Victoria : McCulloch, Genge, Malen, Mullen, Nichols, McDonald, Kerr.

LES PARTIES DE CE SOIR

Les Toronto et les Wanderers joueront ce soir à l'Aréna. Les hommes de Sammy Lichtenhein se sont bien préparés à cette rencontre, car ils considèrent que les joueurs de Livingston pourraient bien leur causer une de ces surprises dont les aspirants au championnat ont souffert à souffrir. Éric Dubeau, autrefois du Canadien, débatera ce soir avec les Toronto. Pendant que cette joute sera disputée à Montréal, le Canadien fera la lutte aux Québec dans la Vieille Capitale. Le géant Lalonde compte sur une victoire. Skene Roman jouera ce soir sur l'équipe du Canadien.
Les équipes s'alignent comme suit au signal des arbitres :
A MONTREAL : WANDERER : Lindsay, S. Cleghorn, Roberts, R. Smith, Bell, Substituts : Wanderer : Bowif, Hyland, Marshall, Stephens, Smail, Toronto : Lesueur, Dubeau, Cameron, Skinner, Denny, Denny, Denny.
A QUEBEC : CANADIEN : Vézina, Prodgers, McNameara, Pitre, Lalonde, Laviolette.
QUEBEC : Moran, Joe, Hall, Mummery, Crawford, T. Smith, Malone.

LES PARTIES DE CE SOIR

Les Toronto et les Wanderers joueront ce soir à l'Aréna. Les hommes de Sammy Lichtenhein se sont bien préparés à cette rencontre, car ils considèrent que les joueurs de Livingston pourraient bien leur causer une de ces surprises dont les aspirants au championnat ont souffert à souffrir. Éric Dubeau, autrefois du Canadien, débatera ce soir avec les Toronto. Pendant que cette joute sera disputée à Montréal, le Canadien fera la lutte aux Québec dans la Vieille Capitale. Le géant Lalonde compte sur une victoire. Skene Roman jouera ce soir sur l'équipe du Canadien.
Les équipes s'alignent comme suit au signal des arbitres :
A MONTREAL : WANDERER : Lindsay, S. Cleghorn, Roberts, R. Smith, Bell, Substituts : Wanderer : Bowif, Hyland, Marshall, Stephens, Smail, Toronto : Lesueur, Dubeau, Cameron, Skinner, Denny, Denny, Denny.
A QUEBEC : CANADIEN : Vézina, Prodgers, McNameara, Pitre, Lalonde, Laviolette.
QUEBEC : Moran, Joe, Hall, Mummery, Crawford, T. Smith, Malone.

DEMAIN SOIR A LA SALLE STANLEY

C'est demain le 20 janvier qu'aura lieu à la salle Stanley, le eueche et bal du Montagnard. Cet événement qui réunira sans doute l'élite montrealaise.
Un programme de danses choisies a été préparé et un de nos meilleurs orchestres a été engagé pour la circonstance. Environ 50 magnifiques prix seront distribués aux gagnants.
Retenez vos billets à l'avance des membres du club. Deux prix de présence seront donnés.
Les membres des clubs de raquettes sont cordialement invités.

A LA CASQUETTE

Ce soir aura lieu à la Casquette une grande séance athlétique donnée par le Pentathlon, le club sportif de l'Association de la Casquette. Les meilleurs athlètes y prendront part.
Cette soirée sera pour les athlètes de la Casquette une préparation aux divers championnats qui seront disputés d'ici quelque temps. En voici le programme :
LUTTE : S. Charles vs Biron, 105 lbs. 3 six minutes.
Robert vs Champagne, 115 lbs. 3 six minutes.
Tessier vs Ménard, 125 lbs. 3 six minutes.
Raymond vs Vaillancourt, 125 lbs. 3 six minutes.
Tessier vs Champion du Y.M.C.A., 135 lbs., à finir.
BOXE : Demers vs Corheil, 105 lbs. 3 rondes de 2 minutes.
Chevalier vs Houle, 115 lbs. 3 rondes de 2 minutes.
Lavoie vs Schneider, Y.M.C.A., 145 lbs. 3 rondes de 2 minutes.
Avec un tel programme aucun sportsman ne devrait manquer d'assister à cette soirée dont l'admission n'est que de dix centins.

LA PASTORALE DE NOEL

ELLE SERA EXECUTEE, DEMAIN SOIR, A L'ÉCOLE S.-JEAN-BAPTISTE.
Demain soir, à 8 heures, à l'école Saint-Jean-Baptiste, angle Henri-Julien et Marie-Anne, la chorale des jeunes filles de la paroisse, dirigée par Mlle Marie-Anne Jamin, exécutera la Pastorale de Noël de Paul Paray.
Au moyen-âge, on jouait les mystères religieux. C'est en musique que Paul Paray a voulu redire l'histoire de la naissance du Sauveur. Comme il convient, les choeurs sont d'allures variées. Les mélodies, très appropriées, sont claires et prenantes, harmonieusement ornées, mais sans surcharge toute-

EXPOSITION D'AUTOMOBILES

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est samedi soir prochain, le 22 que s'ouvrira l'exposition d'automobiles de 1916, dans l'édifice Almy, sous les auspices de la Montreal Automobile Trade Association.
Avant de procéder à l'ouverture officielle, le Président et le Bureau des Directeurs de l'Association offriront un dîner, à 7 p.m., au Club des Ingénieurs, aux invités dont les noms suivent : l'Hon. P. E. Leblanc, lieutenant-gouverneur de Québec; l'Hon. Walter Mitchell, trésorier provincial; U. H. Dandurand, J. D. Chesney, l'Échevin Dr Dubeau, maire suppléant; Peter Berceovich, C.R., A. Russell.
Immédiatement après le dîner on procédera en voitures automobiles, aux salles de l'exposition où aura lieu la cérémonie d'ouverture.
Le gérant T. C. Kirby a fait des arrangements avec le chef Campeau, pour qu'une escouade d'hommes de police assure le service du trafic durant la semaine de l'exposition.
Les tramways déposeront les visiteurs devant l'entrée principale de l'édifice Almy, sur la rue Ste-Catherine. Les tramways se rendront ensuite rue S.-Alexandre où ils se feront prêts à recevoir leurs passagers quand ces derniers quitteront les salles par la porte de cette dernière rue. C'est là l'arrangement suggéré par le chef de police et qui a été accepté par l'administration de l'exposition.
L'administration annonce aussi que des dispositions ont été prises pour assurer le confort le plus complet aux visiteurs. Au pied de l'escalier principal on trouvera une chambre où déposer ses vêtements et manteaux, et la grande salle sera sous la garde d'une patrouille de policiers et de pompiers.
Il sera strictement défendu de fumer, et l'on prêtera une attention toute spéciale à la ventilation.
L'entrée principale est sur la rue Ste-Catherine et les sorties sur les rues Bleury et S.-Alexandre.
L'entrée principale est sur la rue Ste-Catherine et les sorties sur les rues Bleury et S.-Alexandre.

LES PARTIES DE CE SOIR

Les Toronto et les Wanderers joueront ce soir à l'Aréna. Les hommes de Sammy Lichtenhein se sont bien préparés à cette rencontre, car ils considèrent que les joueurs de Livingston pourraient bien leur causer une de ces surprises dont les aspirants au championnat ont souffert à souffrir. Éric Dubeau, autrefois du Canadien, débatera ce soir avec les Toronto. Pendant que cette joute sera disputée à Montréal, le Canadien fera la lutte aux Québec dans la Vieille Capitale. Le géant Lalonde compte sur une victoire. Skene Roman jouera ce soir sur l'équipe du Canadien.
Les équipes s'alignent comme suit au signal des arbitres :
A MONTREAL : WANDERER : Lindsay, S. Cleghorn, Roberts, R. Smith, Bell, Substituts : Wanderer : Bowif, Hyland, Marshall, Stephens, Smail, Toronto : Lesueur, Dubeau, Cameron, Skinner, Denny, Denny, Denny.
A QUEBEC : CANADIEN : Vézina, Prodgers, McNameara, Pitre, Lalonde, Laviolette.
QUEBEC : Moran, Joe, Hall, Mummery, Crawford, T. Smith, Malone.

LES PARTIES DE CE SOIR

Les Toronto et les Wanderers joueront ce soir à l'Aréna. Les hommes de Sammy Lichtenhein se sont bien préparés à cette rencontre, car ils considèrent que les joueurs de Livingston pourraient bien leur causer une de ces surprises dont les aspirants au championnat ont souffert à souffrir. Éric Dubeau, autrefois du Canadien, débatera ce soir avec les Toronto. Pendant que cette joute sera disputée à Montréal, le Canadien fera la lutte aux Québec dans la Vieille Capitale. Le géant Lalonde compte sur une victoire. Skene Roman jouera ce soir sur l'équipe du Canadien.
Les équipes s'alignent comme suit au signal des arbitres :
A MONTREAL : WANDERER : Lindsay, S. Cleghorn, Roberts, R. Smith, Bell, Substituts : Wanderer : Bowif, Hyland, Marshall, Stephens, Smail, Toronto : Lesueur, Dubeau, Cameron, Skinner, Denny, Denny, Denny.
A QUEBEC : CANADIEN : Vézina, Prodgers, McNameara, Pitre, Lalonde, Laviolette.
QUEBEC : Moran, Joe, Hall, Mummery, Crawford, T. Smith, Malone.

LES PARTIES DE CE SOIR

Les Toronto et les Wanderers joueront ce soir à l'Aréna. Les hommes de Sammy Lichtenhein se sont bien préparés à cette rencontre, car ils considèrent que les joueurs de Livingston pourraient bien leur causer une de ces surprises dont les aspirants au championnat ont souffert à souffrir. Éric Dubeau, autrefois du Canadien, débatera ce soir avec les Toronto. Pendant que cette joute sera disputée à Montréal, le Canadien fera la lutte aux Québec dans la Vieille Capitale. Le géant Lalonde compte sur une victoire. Skene Roman jouera ce soir sur l'équipe du Canadien.
Les équipes s'alignent comme suit au signal des arbitres :
A MONTREAL : WANDERER : Lindsay, S. Cleghorn, Roberts, R. Smith, Bell, Substituts : Wanderer : Bowif, Hyland, Marshall, Stephens, Smail, Toronto : Lesueur, Dubeau, Cameron, Skinner, Denny, Denny, Denny.
A QUEBEC : CANADIEN : Vézina, Prodgers, McNameara, Pitre, Lalonde, Laviolette.
QUEBEC : Moran, Joe, Hall, Mummery, Crawford, T. Smith, Malone.

LES PARTIES DE CE SOIR

Les Toronto et les Wanderers joueront ce soir à l'Aréna. Les hommes de Sammy Lichtenhein se sont bien préparés à cette rencontre, car ils considèrent que les joueurs de Livingston pourraient bien leur causer une de ces surprises dont les aspirants au championnat ont souffert à souffrir. Éric Dubeau, autrefois du Canadien, débatera ce soir avec les Toronto. Pendant que cette joute sera disputée à Montréal, le Canadien fera la lutte aux Québec dans la Vieille Capitale. Le géant Lalonde compte sur une victoire. Skene Roman jouera ce soir sur l'équipe du Canadien.
Les équipes s'alignent comme suit au signal des arbitres :
A MONTREAL : WANDERER : Lindsay, S. Cleghorn, Roberts, R. Smith, Bell, Substituts : Wanderer : Bowif, Hyland, Marshall, Stephens, Smail, Toronto : Lesueur, Dubeau, Cameron, Skinner, Denny, Denny, Denny.
A QUEBEC : CANADIEN : Vézina, Prodgers, McNameara, Pitre, Lalonde, Laviolette.
QUEBEC : Moran, Joe, Hall, Mummery, Crawford, T. Smith, Malone.

LES PARTIES DE CE SOIR

Les Toronto et les Wanderers joueront ce soir à l'Aréna. Les hommes de Sammy Lichtenhein se sont bien préparés à cette rencontre, car ils considèrent que les joueurs de Livingston pourraient bien leur causer une de ces surprises dont les aspirants au championnat ont souffert à souffrir. Éric Dubeau, autrefois du Canadien, débatera ce soir avec les Toronto. Pendant que cette joute sera disputée à Montréal, le Canadien fera la lutte aux Québec dans la Vieille Capitale. Le géant Lalonde compte sur une victoire. Skene Roman jouera ce soir sur l'équipe du Canadien.
Les équipes s'alignent comme suit au signal des arbitres :
A MONTREAL : WANDERER : Lindsay, S. Cleghorn, Roberts, R. Smith, Bell, Substituts : Wanderer : Bowif, Hyland, Marshall, Stephens, Smail, Toronto : Lesueur, Dubeau, Cameron, Skinner, Denny, Denny, Denny.
A QUEBEC : CANADIEN : Vézina, Prodgers, McNameara, Pitre, Lalonde, Laviolette.
QUEBEC : Moran, Joe, Hall, Mummery, Crawford, T. Smith, Malone.

EXPOSITION D'HIVER A OTTAWA

Du 18 au 21 JANVIER
Voici l'occasion de faire ce voyage projeté à Ottawa. Que vous soyez exposant ou simple visiteur, profitez des prix spéciaux pour voir l'Exposition.
\$3.35 (ALLER ET RETOUR)
Départ, du 17 au 20 janvier
Retour limité au 22 janvier
BUREAUX DES BILLETS : 141-143, rue St-Jacques, Tel. Main 8125.
Hotel Windsor, Gares Windsor et Place Viger.

PAYETTE A GAGNE CONTRE PELLETIER PAR 200 A 196

LA JOUTE DE POOL D'HIER SOIR AUX SALLES DU CLUB ATHLETIQUE CANADIEN FUT DES PLUS INTERESSANTES. — DES SERIES DE 29 ET 27. — UN DEFI DE M. JOS. DUQUET. — LA PROCHAINE PARTIE SERA JOUEE MARDI SOIR PROCHAIN.
Les amateurs qui se sont rendus hier soir aux salles du Club Athlétique Canadien ont pu assister à une joute de pool des plus intéressantes et très contestée entre Eugène Payette, champion du Canada, et Edmond Pelletier, aspirant au titre, car ces deux experts du tapis vert se sont livrés une lutte très serrée; le résultat final de 200 points à 196 indique assez clairement que la bataille pour les honneurs de la première partie de la série de 600 points fut serrée. Payette, qui remporta les honneurs de cette première partie par une majorité de quatre points, prit une avance considérable au début de la joute car à la treizième reprise il menait par 65 à 15 mais peu à peu il perdit du terrain et Pelletier profita de ces moments de faiblesse pour se rapprocher de son adversaire et rendre le résultat incertain jusqu'à la dernière reprise.
De beaux coups furent exécutés au cours de cette première rencontre et les spectateurs ne ménagèrent pas leurs applaudissements. Payette émergevra l'assistance en exécutant une traverse côté nouveau genre et Pelletier fit un coup de casse de toute beauté après avoir couronné les bandes. Ces deux coups furent sans contredit les plus beaux de la soirée. Payette eut les honneurs de la soirée pour les plus fortes séries avec 29 et 27 tandis que les plus élevées pour Pelletier furent de 16 et 13. M. Jos. Duquet, champion de Québec, présent à la joute, lança un défi au vainqueur de la présente série.
Arbitre—Adolphe Raymond.
Marqueur—H. Bernier.

LES DEMANDES DE SECOURS

ELLES AUGMENTENT AU POINT QUE LE FONDS PATRIOTIQUE DEVRA AMASSER \$1,500,000 AU COURS DE LA PROCHAINE CAMPAGNE.
Les demandes de secours au Fonds patriotique augmentent si rapidement vu le grand nombre de volontaires qui sont maintenant enrôlés, que l'on a décidé de porter de \$1,000,000 qu'il était à \$1,500,000, le total des contributions que l'on devra amasser au cours de la prochaine campagne. C'est \$500,000 de plus que le montant que l'on avait en vue lors de la campagne de 1914, mais le nombre des enrôlés est actuellement huit fois plus grand qu'il l'était à cette époque. Les déboursés mensuels pour la section de Montréal seulement, se chiffrent à \$70,000 en dépit de la plus rigide économie et de la révision de toutes les réclamations.
Il est vrai que la dépression financière de septembre 1914 n'existe plus et comme les affaires sont redevenues plus normales, il n'y a aucun doute qu'on répondra généralement à l'appel qu'on vient de lancer au public ; quoique l'on puisse s'attendre à ce que les gros dons de 1914 ne soient pas répétés, au moins dans les mêmes proportions, on n'est pas moins confiant d'atteindre le chiffre désiré.
Il est à espérer que les manufactures de munitions vont suivre l'exemple de la Dominion Bridge Company qui a décidé de verser deux pour cent de ses recettes brutes au Fonds patriotique.
(Communiqué).

LES LIBERAUX DE CHATEAUGUAY

M. MCGOWAN REELU PRESIDENT. — DISCOURS DE MM. MERCIER ET ROBB.
S. Martine, 19. — M. Edouard McGowan a été réélu président de l'Association Libérale du comté de Châteauguay, à la convention libérale, tenue hier à S-Martine, sous la présidence de M. Honoré Mercier, ministre de la Colonisation, et député du comté.
La convention avait réuni les délégués de toutes les paroisses du comté, et un grand nombre de citoyens, à la salle publique de S-Martine. Après l'élection des officiers des discours ont été prononcés par M. Mercier, M. Robb, député de Châteauguay, et plusieurs autres.
Les orateurs se sont attachés à louer la politique du gouvernement de Québec pour les services qu'il est supposé avoir rendus à la classe agricole. Ils ont tous touché directement à la politique fédérale au sujet des difficultés que la guerre actuelle fait surgir en notre pays.
Le nouveau vice-président de l'Association est M. Joseph Reid, de Châteauguay, et M. G. Bibbie a été réélu secrétaire-trésorier.

SOUVERAIN CANADIEN

CE SOIR, A L'IMMACULEE-CONCEPTION.
Ce soir, mercredi, le 19 janvier, il y aura à la salle paroissiale, angle Rachel-Bordeaux, un souper canadien, au profit de la Saint-Vincent de Paul. Tous ceux à qui nos traditions nationales disent quelque chose, et qui veulent revivre une heure de vieille vie canadienne-française ne manqueraient pas de profiter de cette occasion. Programme varié.
Entrée : 50 sous. BILLETS EN VENTE au parloir de l'Immaculée-Conception et au No 658, rue Capineau, et le soir à la porte de la salle.

LES PARTIES DE CE SOIR

Les Toronto et les Wanderers joueront ce soir à l'Aréna. Les hommes de Sammy Lichtenhein se sont bien préparés à cette rencontre, car ils considèrent que les joueurs de Livingston pourraient bien leur causer une de ces surprises dont les aspirants au championnat ont souffert à souffrir. Éric Dubeau, autrefois du Canadien, débatera ce soir avec les Toronto. Pendant que cette joute sera disputée à Montréal, le Canadien fera la lutte aux Québec dans la Vieille Capitale. Le géant Lalonde compte sur une victoire. Skene Roman jouera ce soir sur l'équipe du Canadien.
Les équipes s'alignent comme suit au signal des arbitres :
A MONTREAL : WANDERER : Lindsay, S. Cleghorn, Roberts, R. Smith, Bell, Substituts : Wanderer : Bowif, Hyland, Marshall, Stephens, Smail, Toronto : Lesueur, Dubeau, Cameron, Skinner, Denny, Denny, Denny.
A QUEBEC : CANADIEN : Vézina, Prodgers, McNameara, Pitre, Lalonde, Laviolette.
QUEBEC : Moran, Joe, Hall, Mummery, Crawford, T. Smith, Malone.



EXPOSITION D'HIVER A OTTAWA
Du 18 au 21 JANVIER
Voici l'occasion de faire ce voyage projeté à Ottawa. Que vous soyez exposant ou simple visiteur, profitez des prix spéciaux pour voir l'Exposition.
\$3.35 (ALLER ET RETOUR)
Départ, du 17 au 20 janvier
Retour limité au 22 janvier
BUREAUX DES BILLETS : 141-143, rue St-Jacques, Tel. Main 8125.
Hotel Windsor, Gares Windsor et Place Viger.

PAYETTE A GAGNE CONTRE PELLETIER PAR 200 A 196

LA JOUTE DE POOL D'HIER SOIR AUX SALLES DU CLUB ATHLETIQUE CANADIEN FUT DES PLUS INTERESSANTES. — DES SERIES DE 29 ET 27. — UN DEFI DE M. JOS. DUQUET. — LA PROCHAINE PARTIE SERA JOUEE MARDI SOIR PROCHAIN.
Les amateurs qui se sont rendus hier soir aux salles du Club Athlétique Canadien ont pu assister à une joute de pool des plus intéressantes et très contestée entre Eugène Payette, champion du Canada, et Edmond Pelletier, aspirant au titre, car ces deux experts du tapis vert se sont livrés une lutte très serrée; le résultat final de 200 points à 196 indique assez clairement que la bataille pour les honneurs de la première partie de la série de 600 points fut serrée. Payette, qui remporta les honneurs de cette première partie par une majorité de quatre points, prit une avance considérable au début de la joute car à la treizième reprise il menait par 65 à 15 mais peu à peu il perdit du terrain et Pelletier profita de ces moments de faiblesse pour se rapprocher de son adversaire et rendre le résultat incertain jusqu'à la dernière reprise.
De beaux coups furent exécutés au cours de cette première rencontre et les spectateurs ne ménagèrent pas leurs applaudissements. Payette émergevra l'assistance en exécutant une traverse côté nouveau genre et Pelletier fit un coup de casse de toute beauté après avoir couronné les bandes. Ces deux coups furent sans contredit les plus beaux de la soirée. Payette eut les honneurs de la soirée pour les plus fortes séries avec 29 et 27 tandis que les plus élevées pour Pelletier furent de 16 et 13. M. Jos. Duquet, champion de Québec, présent à la joute, lança un défi au vainqueur de la présente série.
Arbitre—Adolphe Raymond.
Marqueur—H. Bernier.

LES DEMANDES DE SECOURS

ELLES AUGMENTENT AU POINT QUE LE FONDS PATRIOTIQUE DEVRA AMASSER \$1,500,000 AU COURS DE LA PROCHAINE CAMPAGNE.
Les demandes de secours au Fonds patriotique augmentent si rapidement vu le grand nombre de volontaires qui sont maintenant enrôlés, que l'on a décidé de porter de \$1,000,000 qu'il était à \$1,500,000, le total des contributions que l'on devra amasser au cours de la prochaine campagne. C'est \$500,000 de plus que le montant que l'on avait en vue lors de la campagne de 1914, mais le nombre des enrôlés est actuellement huit fois plus grand qu'il l'était à cette époque. Les déboursés mensuels pour la section de Montréal seulement, se chiffrent à \$70,000 en dépit de la plus rigide économie et de la révision de toutes les réclamations.
Il est vrai que la dépression financière de septembre 1914 n'existe plus et comme les affaires sont redevenues plus normales, il n'y a aucun doute qu'on répondra généralement à l'appel qu'on vient de lancer au public ; quoique l'on puisse s'attendre à ce que les gros dons de 1914 ne soient pas répétés, au moins dans les mêmes proportions, on n'est pas moins confiant d'atteindre le chiffre désiré.
Il est à espérer que les manufactures de munitions vont suivre l'exemple de la Dominion Bridge Company qui a décidé de verser deux pour cent de ses recettes brutes au Fonds patriotique.
(Communiqué).

LES LIBERAUX DE CHATEAUGUAY

M. MCGOWAN REELU PRESIDENT. — DISCOURS DE MM. MERCIER ET ROBB.
S. Martine, 19. — M. Edouard McGowan a été réélu président de l'Association Libérale du comté de Châteauguay, à la convention libérale, tenue hier à S-Martine, sous la présidence de M. Honoré Mercier, ministre de la Colonisation, et député du comté.
La convention avait réuni les délégués de toutes les paroisses du comté, et un grand nombre de citoyens, à la salle publique de S-Martine. Après l'élection des officiers des discours ont été prononcés par M. Mercier, M. Robb, député de Châteauguay, et plusieurs autres.
Les orateurs se sont attachés à louer la politique du gouvernement de Québec pour les services qu'il est supposé avoir rendus à la classe agricole. Ils ont tous touché directement à la politique fédérale au sujet des difficultés que la guerre actuelle fait surgir en notre pays.
Le nouveau vice-président de l'Association est M. Joseph Reid, de Châteauguay, et M. G. Bibbie a été réélu secrétaire-trésorier.

SOUVERAIN CANADIEN

CE SOIR, A L'IMMACULEE-CONCEPTION.
Ce soir, mercredi, le 19 janvier, il y aura à la salle paroissiale, angle Rachel-Bordeaux, un souper canadien, au profit de la Saint-Vincent de Paul. Tous ceux à qui nos traditions nationales disent quelque chose, et qui veulent revivre une heure de vieille vie canadienne-française ne manqueraient pas de profiter de cette occasion. Programme varié.
Entrée : 50 sous. BILLETS EN VENTE au parloir de l'Immaculée-Conception et au No 658, rue Capineau, et le soir à la porte de la salle.

LES PARTIES DE CE SOIR

Les Toronto et les Wanderers joueront ce soir à l'Aréna. Les hommes de Sammy Lichtenhein se sont bien préparés à cette rencontre, car ils considèrent que les joueurs de Livingston pourraient bien leur causer une de ces surprises dont les aspirants au championnat ont souffert à souffrir. Éric Dubeau, autrefois du Canadien, débatera ce soir avec les Toronto. Pendant que cette joute sera disputée à Montréal, le Canadien fera la lutte aux Québec dans la Vieille Capitale. Le géant Lalonde compte sur une victoire. Skene Roman jouera ce soir sur l'équipe du Canadien.
Les équipes s'alignent comme suit au signal des arbitres :
A MONTREAL : WANDERER : Lindsay, S. Cleghorn, Roberts, R. Smith, Bell, Substituts : Wanderer : Bowif, Hyland, Marshall, Stephens, Smail, Toronto : Lesueur, Dubeau, Cameron, Skinner, Denny, Denny, Denny.
A QUEBEC : CANADIEN : Vézina, Prodgers, McNameara, Pitre, Lalonde, Laviolette.
QUEBEC : Moran, Joe, Hall, Mummery, Crawford, T. Smith, Malone.

COMMERCCE ET FINANCE

'QUEBEC & WEST CAN. LAND' LE MOUVEMENT IMMOBILIER

CETTE COMPAGNIE PRODUIT UN COMPTE RENDU SATISFAISANT DE SES OPERATIONS DU DERNIER EXERCICE FINANCIER. — LE CONSEIL.

Une nombreuse assemblée des actionnaires du Quebec and Western Canada Land Syndicate Ltd a eu lieu lundi, au bureau principal, édifice Versailles, rue S.-Jacques. L'assemblée était présidée par M. George Ball, et M. Jacques Marchand agissait comme secrétaire.

Le syndicat qui a été créé dans le but d'acquiescer l'établissement des colons dans les provinces de l'Ouest possédait actuellement 3,200 acres de terre arable dans la Saskatchewan, et 1,000 acres subdivisés dans l'Alberta, près de la ville de Wainwright, sur la route du Grand-Tronc-Pacifique.

Le rapport, qui a été soumis aux actionnaires à l'assemblée, a été trouvé des plus satisfaisants et démontre que la culture dans l'Ouest, durant l'année écoulée, a été très profitable. Les quarante acres de terre que le syndicat avait livrés à la culture du blé ont rapporté en moyenne 45 minots par acre; l'avoine a donné un rendement de 50 minots par acre, et l'orge, 40 minots.

La récolte totale a donné 26,000 minots de grains qui ont rapporté un profit net de plus de \$5,000 pour une superficie de cinq cents acres seulement.

Le capital versé de la compagnie est de \$100,000, de sorte que les profits de l'année, sur un huitième de la propriété, représentent une proportion de 40 pour cent de ce capital.

L'expérience des deux dernières années a démontré les possibilités merveilleuses de production des terres de l'Ouest. Aussi, les actionnaires ont-ils décidé d'agrandir la superficie en culture et ont autorisé le surintendant des fermes, M. Labonté, à acheter un certain nombre d'animaux de race pour joindre à la culture l'élevage qui donne de si beaux résultats dans les provinces de l'Ouest.

Tous les administrateurs du syndicat ont été réélus pour l'année courante, à savoir: M. George Ball, J. L. Dozios, N. P. A. Monlon, N. P. E. Archambault, A. L. Aubin, N. P. Léo Bernabé, M. P. P., N. A. Potvin, avocat.

Une assemblée ultérieure du conseil d'administration, les dignitaires suivants ont été élus: président, Geo. Ball, ex-M.P.; C. L. Dozios, N.P., vice-président; A. A. Mondou, M.P., gérant général; Jacques Marchand, secrétaire-trésorier; J. J. Lavoie, N.P., auditeur, et A. Labonté, de Wainwright, surintendant des fermes de l'Ouest.

LA "NORTHERN CROWN BANK"

LES ACTIONNAIRES DE CET ETABLISSEMENT DE CREDIT RATIFIENT LE PROJET DE REDUIRE SON CAPITAL DE 50 P. C.

Winnipeg, 19. — L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la "Northern Crown Bank", qui, le 12 décembre, avait été ajournée, a eu lieu, hier, au siège social de cette institution, Sir Daniel McMillan, le président de la Banque depuis sa fondation, occupait le fauteuil.

On s'attendait qu'il serait question de fusionner la Banque avec une institution du même ordre de l'est du pays, mais, en une laconique phrase, le président a déclaré de ce problème. Puis on en vint à la question principale, celle de la réduction du capital de 50 p. 100, c'est-à-dire à \$1,430,000. De cette façon, il pourra être ajouté au fonds de réserve \$715,000, et une somme équivalente pourra être portée au compte d'éventualité. On a d'abord suggéré une réduction de moins que 50 p. 100, mais le Conseil a insisté pour qu'elle ait cette importance, et elle a été unanimement adoptée.

Le rapport financier de M. E. F. Hutchings a été publié. M. E. F. Hutchings a été élu au Conseil d'administration, en remplacement de M. W. J. Christie, qui vient de démissionner par suite de ses trop nombreuses occupations.

LES GRAINS A CHICAGO

Table with 2 columns: Céréales (Blé, Maïs, Avoine) and Cours (ouverture, midi, clôture). Includes prices for various grades of wheat and corn.

LES PETITS ACHATS

Tel est le titre d'un livret, rédigé en français, et qui intéresse particulièrement le petit spéculateur. Pour en recevoir gratuitement un exemplaire, il suffit d'écrire à M. PAUL de MARTIGNY à la maison BRYANT, DUNN & Co., 84-88, rue S.-FRANÇOIS-XAVIER.

LES PEAUX VERTES

Les prix du marché des peaux crues ou vertes se fixent aujourd'hui de la façon ci-après: Peaux de bœuf No 1, la livre, .205. Peaux de bœuf No 2, la livre, .195. Peaux de bœuf No 3, la livre, .185. Peaux de mouton et d'agneau, chacune, .82.30

LA MATINEE A LA BOURSE

LA SEANCE EST TERNE ET INCOLORE.

Elle a été passablement terne, la matinée, à la Bourse de Montréal, et elle a donné lieu à des oscillations diverses de la cote. Les valeurs dites de munitions tendent, dans l'ensemble, à fléchir, mais d'autres, moins immédiatement influencées par la guerre, semblent vouloir s'orienter dans le bon sens.

Le C. Cement a débuté à 49 et est, contre 50 en clôture, mais a esquissé une reprise en fin de séance, terminant aux environs de 49 3/4. Les porteurs de Iron qui espèrent une distribution prochaine de bénéfices ont été déçus, car l'annonce informait qu'il n'y aurait aucune question de dividende à l'assemblée du Conseil, hier. L'Iron a été faible, à 45, mais s'est pourtant maintenu à ce cours durant toute la séance. Le Steel of Canada décline à 36 et demi, et le C. Locomotive finit à 62, après avoir touché 63. D'autre part, le Canada Car Shovel est en reprise, à 72, et l'Ames-Hazen est resté à 23.

Le Montreal Power, demeure à 232, tandis que le Can. Steamship passe à 18 1/2.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la maison Fortier, Neuville et Cie, membres de la Bourse de Montréal, rue S.-François-Xavier, 50, Montréal.

Table of Montreal stock market prices with columns for stock names (e.g., Nor. Pac., Can. Pac., etc.) and their respective values.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. Bruneau & Dupuis, courtiers, rue de l'Hôpital, 4, Montréal.

Table of New York stock market prices with columns for stock names and their values.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Bryant, Dunn and Co., rue S.-François-Xavier, No 60, Montréal.

Table of mining stock prices, categorized by MINE DE COBALT and MINE DE PORCUPINE, with columns for stock names and prices.

ACTE D'UNE DEMENTE

Dans une crise de folie, Mme Spartman a répandu de l'huile dans les armoires de sa demeure, au No 526, rue Alma, Verdun, et y a mis le feu. A l'arrivée des pompiers, la malheureuse se trouvait dans la rue, nus pieds; elle a été recueillie par le chef Hooper et ramenée au poste et de là conduite à l'hôtel de ville de Verdun. Après les informations nécessaires, elle sera probablement internée à l'asile de Verdun. L'incendie de la maison a heureusement causé peu de dommages.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

LE BLOCUS ET LES NEUTRES

L'ANGLETERRE NE DOIT PAS SE FAIRE DES ENNEMIS DE LA HOLLANDE, DU DANEMARK, DE LA SUEDE, DE LA NORVEGE ET DES ETATS-UNIS.

QUESTION FORT COMPLEXE.

Londres, 19. — Le "Daily Chronicle", dans un article de fond, long et soigneusement raisonné, répond au "Morning Post", qui demande une application plus rigoureuse du blocus, en se basant sur le succès des exportations américaines dans les pays neutres voisins de l'Allemagne. Le "Chronicle" dit que ces statistiques ne signifient rien. Car elles sont absolument abstraction de fait qu'avant la guerre, la Hollande et les pays scandinaves importaient une grande partie de ces produits de l'Allemagne, et que la Scandinavie sert actuellement de dépôt considérable aux importations de la Russie. Au sujet de la question générale du blocus de l'Allemagne, il faut se rappeler deux choses, l'une se rattache à un droit, l'autre à un intérêt. Pour ce qui est de la question de droit, il ne faut pas oublier l'existence de la loi internationale. Quant à l'autre aspect de la question, il est de notre intérêt de ne pas nous faire des ennemis de la Hollande, du Danemark, de la Suède, de la Norvège et des Etats-Unis. Quelques uns nous donnent une aide substantielle, l'autre nous est indispensable. L'habileté avec laquelle le "Foreign Office" a respecté leurs intérêts et leur sensibilité est tout à l'honneur de ce département.

Quant aux Américains, le problème est le suivant: Nous avons justifié l'attitude que nous avons prise par l'adoption des arrêtés ministériels en alléguant le développement que les Américains ont apporté à la doctrine du "voyage continu" pendant la guerre de Sécession, pour ce qui est de la contenance, les précédents établis par les Américains nous fournissent d'amples moyens de justification.

Ce qui serait désirable, ce serait d'obtenir une proclamation se rapprochant le plus possible de celle par laquelle Lincoln a décrété le blocus en 1861. La seule difficulté manifeste qui s'offre se présente dans la Baltique. Nous sommes tenus d'opérer le blocus des ports de la Baltique, mais nous ne le pouvons pas sans nuire à la Belgique, elle-même, sauf par les sous-marins. M. Wilson a déjà fait valoir ce fait.

Si la Grande Bretagne avait envoyé ce commerce, affirme le rédacteur parlementaire du "Daily News", nous serions en conflit avec les Etats-Unis, ou nous serions privés de l'immense quantité de munitions que nous recevons actuellement. Les pays neutres voisins de l'Allemagne eussent embrassé le parti de l'embargo sur les produits expédiés en Grande-Bretagne.

L'Allemagne eut regardé comme "casus belli" le refus d'exporter en Allemagne tout en faisant en Angleterre. Les lies britanniques reçoivent des denrées et de la matière première importantes du Danemark, la Russie en obtient de la plus haute importance par l'intermédiaire de la Suède.

L'auteur de l'article conclut que l'Italie n'est pas prête pour les Alliés si on lui est appliqué le blocus.

LE POINT DE VUE DES ETATS-UNIS. — UNE LUTTE LEGALE SE PREPARE.

New-York, 19. — On mande de Washington au "Herald": Le blocus formel des côtes des Empires du centre, que les Alliés se proposent de décréter, en autant qu'on comprend la question ici, aura un résultat manifeste pour les Américains. Désormais les marchandises astucieusement envoyées en Allemagne, pour toucher les prix de guerre du marché de Hambourg, en se disant que leurs produits seraient tous jours payés, même saisis par les Alliés, verront maintenant ces produits confisqués.

Le changement opéré, du moins en tant que Washington le comprend, sera aussi une question de nom que de fait. Tout cela ou y attache une grande importance. Les modifications que les Anglais introduiront auront pour but, croit-on, de bloquer les issues par lesquelles les produits américains se rendent en Allemagne. Cela signifiera simplement que les navires de guerre alliés s'efforceront avec plus de persistance et de vigueur d'entraver le transport de toutes les cargaisons des lignes à l'Allemagne. Ce n'impliquera pas un changement dans la forme du blocus, mais simplement des mesures plus efficaces.

Il est clair que le peuple anglais, irrité par la publication des statistiques relatives à la grande quantité de marchandises qui s'infiltrent en Allemagne par les pays neutres, proteste. S'il impose ses vues, il forcera le gouvernement à maintenir un blocus rigide, prohibant l'entrée dans les pays neutres adjacents de toute cargaison qui pourrait être réexportée en Allemagne.

Mais le gouvernement américain, dans la lutte qu'il va faire, au point de vue légal, contre la mise en vigueur du blocus, n'aura pas égard à la rigueur des procédures employées. Il envisage simplement la légalité des principes sur lesquels il repose.

Par conséquent, quel que soit l'effet de la persistance avec laquelle le peuple anglais réclame des dispositions plus rigoureuses, cela ne modifiera pas l'état de la question. Les exportations des Etats-Unis en faveur de la Belgique, et d'autres pays neutres, sont devenues les uniques fournisseurs de pays qui, avant la guerre, partageaient leurs commandes. Cependant le chiffre est si élevé qu'on ne peut l'expliquer que par la réexportation de ces produits des pays neutres en Allemagne.

Une dépêche de Washington au "World" dit: Le ressort de rapports du colonel

VIOLENTE ATTAQUE CONTRE KITCHENER

Londres, 19. (Du Mail and Empire). — Au cours de la discussion d'aujourd'hui à la Chambre des Communes, le général sir Ivor Herbert s'est livré à une violente attaque contre lord Kitchener. Il a déclaré qu'il faut bien avouer qu'une des choses les plus remarquables de toute la guerre a été l'éclipse totale du secrétaire d'Etat à la Guerre.

Lord Kitchener s'est trompé de commencement à la fin en matière de recrutement qu'un début du conflit. Le général affirme qu'au moment de la crise, l'Angleterre s'est trouvée sans ressources pour faire face au déficit dans ses armées.

House, le représentant de M. Wilson à Londres, que, dans quelques jours, une proclamation du gouvernement anglais annoncerait la rescission des arrêtés ministériels, dira qu'une flotte alliée opérera le blocus de l'Allemagne, et qu'on trouvera le moyen d'arrêter l'expédition des marchandises que les neutres ont laissé pénétrer en Allemagne.

Dans les cercles officiels, on serait surpris si toutes les puissances alliées n'émettaient pas des proclamations identiques au sujet du blocus, et n'assumaient pas une responsabilité collective. On suppose que la Grande-Bretagne se rend compte que, aux Etats-Unis, les principes sympathiques vont à la France et à la Belgique, et espère contre-balancer par la l'animosité que suscitera la mesure.

LES RELATIONS SINO-JAPONAISES

L'AMBASSADEUR JAPONAIS EN CHINE EXPLIQUE POURQUOI LE JAPON N'A PAS VU LOUR CEVOIR LA MISSION CHINOISE.

Pékin, 19. — Edki Hioki, ambassadeur japonais en Chine, a donné aujourd'hui des explications plus détaillées à Lucheng-Ksiang, ministre des affaires étrangères de Chine, sur le refus du gouvernement japonais de recevoir Chow-Hsueh-Hsi. Il a dit que les journaux japonais avaient soutenu l'opinion publique japonaise en disant que la mission chinoise qui, en réalité n'avait pas un caractère financier, devait essayer de faire reconnaître par le Japon la nouvelle forme du gouvernement chinois. A cela, le public japonais est absolument opposé.

A cause du sentiment hostile de la population et de la malencontreuse présence au Japon de Chinois et de Japonais fanatiques, le représentant japonais craint que la venue de la mission chinoise crée de l'effervescence et, en conséquence, il demande qu'elle soit différée.

Shanghai, 19. — Contrairement aux dernières nouvelles, les rebelles n'ont pas occupé la ville de Suifu, 6,000 impériaux y sont établis en garnison, et d'autres troupes gouvernementales patrouillent constamment dans les rues. M. Wilson a déjà fait valoir ce fait.

Si la Grande Bretagne avait envoyé ce commerce, affirme le rédacteur parlementaire du "Daily News", nous serions en conflit avec les Etats-Unis, ou nous serions privés de l'immense quantité de munitions que nous recevons actuellement. Les pays neutres voisins de l'Allemagne eussent embrassé le parti de l'embargo sur les produits expédiés en Grande-Bretagne.

L'Allemagne eut regardé comme "casus belli" le refus d'exporter en Allemagne tout en faisant en Angleterre. Les lies britanniques reçoivent des denrées et de la matière première importantes du Danemark, la Russie en obtient de la plus haute importance par l'intermédiaire de la Suède.

L'auteur de l'article conclut que l'Italie n'est pas prête pour les Alliés si on lui est appliqué le blocus.

LE BUREAU DE LA PAIX FORD

IL A ETE AJOURD'HUI MENACE DE DISSOLUTION AU SUJET DU DEPART PROJETE POUR STOCKHOLM POUR Y TENIR LES SEANCES DE PAIX.

La Haye, via Londres, 19. — Le bureau permanent de la paix Ford a été menacé aujourd'hui de dissolution à la suite du départ projeté pour Stockholm pour y tenir les séances en vue de la fin de la guerre presque tous les membres ont refusé de se rendre à Stockholm.

Sur les cinq Américains faisant partie du bureau, seul le Dr Charles Aked consentait à partir. Mme Joseph Feils de Philadelphie voulait aller en Angleterre pour affaires. William J. Bryan, Henry Ford et Miss Jane Adams sont encore en Amérique, et comme on n'entend pas parler d'eux les membres de l'expédition sont très perplexes. Mme Rosika Schwimmer, qui a reçu de M. Ford le titre d'expert de la paix a déclaré qu'elle avait la permission de destituer John Bertram Ford, président du bureau de la Paix, pour le remplacer par Harry C. Evans, sous prétexte que M. Berry a refusé de signer à bord de l'"Oscar II" une déclaration concernant la politique imprévoyante du président Wilson.

Le Rév. Jenkin Lloyd Jones, de Chicago, annonce aussi son départ pour l'Amérique sur le "Ryndam" le 24 janvier.

Si M. Bryn et Ford n'arrivent à la Haye ou à Stockholm, la mission de la paix ne comptera plus comme Américains que le Dr Aked et peut-être M. Evans. Le représentant spécial de M. Ford a reçu par câble instruction d'arriver à retourner en Amérique d'avoir à retourner de la situation à M. Ford. Pendant ce temps, Mme Schwimmer fait tous ses efforts pour empêcher les Américains de partir, afin que les \$375,000 déjà dépensés n'aient pas été sacrifiés en vain.

AUX FUMEURS DE CIGARETTES

Vous qui désirez vous guérir de la funeste passion de la cigarette, habitez-vous à la pipe, en fumant le HEROES: un tabac pur, sans ingrédients étrangers, ayant subi, dans une chambre chaude et humide, une fermentation parfaite, qui enlève le goût de vert, l'âcreté, et neutralise les propriétés nocives de la nicotine. Le fumeur de cigarettes peut satisfaire sans danger son besoin d'aspirer la fumée. L'expérience en a été faite avec un succès complet. Un petit effort pendant quelques jours et vous serez guéri. Le fumeur de cigarettes investit, aux doigts joints est mal noté, tandis que la pipe est admise et de plus en plus à la mode.

Envoyez un mandat-poste de 75 sous et vous recevrez un livre de HEROES. La St. Jacques Tobacco Packing Co., Ltd., 8-Jacques, Comté Montcalm, Qué.

La Compagnie des Tramways de Montréal

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de deux et demi pour cent (2 1/2 p. c.) pour le trimestre finissant le 31 décembre 1915 a été déclaré sur les capitaux payés de la compagnie, pour les actionnaires dont les noms figurent sur le registre, le samedi, 15ème jour de janvier prochain, à 1 heure p. m. et sera payable le mardi, 1er février 1916.

Par ordre du Bureau, PATRICK DUBÉ, Secrétaire-trésorier.

7 janvier 1916.

A. B. DUPUIS, QUEBEC

Arbitre, Bourse de Montréal. BRUNEAU & DUPUIS COURTIERS

Bureau de Montréal, 4, RUE HOPITAL. Succursales: QUEBEC et SOREL. PH. DRAG, New-York.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 22520—Victor Lyaill and Sons, Construction Co. Ltd., des cités et district de Montréal, demandeur, vs. Métal Products Co. Ltd. de Montréal, défendeur. Le 2ème jour de janvier 1916 à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires de la ville de Montréal, devant le juge de paix en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en clavichorde, pupitres, presses à peccer, (perforateur à métal). Conditions: argent comptant. J. U. NORMANDIN, H.C.S., Montréal, 19 janvier 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 22520—E. Landry, marchand, des cités et district de Montréal, demandeur, vs. Lucien Morin de la ville de Maltonneuve, défendeur. Le 2ème jour de janvier 1916 à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires de la ville de Montréal, devant le juge de paix en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en argenterie, bijoux, etc. Conditions: argent comptant. J. U. NORMANDIN, H.C.S., Montréal, 19 janvier 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 2091—Annie Gauthier, demandeur, vs. Victor Dalbec, défendeur. Le 2ème jour de janvier 1916 à 10 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 484 rue Ste-Catherine en la ville de Montréal, devant le juge de paix en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de cuisine, etc. Conditions: argent comptant. J. A. BISSONNETTE, H.C.S., Montréal, 19 janvier 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 4128—Georges Lamerie, demandeur, vs. Georges J. G. Lamerie, défendeur. Le 2ème jour de janvier 1916 à 10 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 333 rue St-Louis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de cuisine, etc. Conditions: argent comptant. G. J. S. RACETTE, H.C.S., Montréal, 19 janvier 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure No 3375—Dama Cordelia Blanche, épouse de Alfred Dalbec, demandeur, vs. Alfred Dalbec, défendeur. Le 2ème jour de janvier 1916 à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires de la ville de Montréal, devant le juge de paix en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. J. S. RACETTE, H.C.S., Montréal, 19 janvier 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 20257—Dama Cordelia Blanche, épouse de Alfred Dalbec, demandeur, vs. Alfred Dalbec, défendeur. Le 2ème jour de janvier 1916 à 10 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 333 rue St-Louis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. J. S. RACETTE, H.C.S., Montréal, 19 janvier 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 20257—Dama Cordelia Blanche, épouse de Alfred Dalbec, demandeur, vs. Alfred Dalbec, défendeur. Le 2ème jour de janvier 1916 à 10 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur, au No 333 rue St-Louis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. G. J. S. RACETTE, H.C.S., Montréal, 19 janvier 1916.

ON DEMANDE

Des travaux d'impressions DE TOUTES SORTES

Prix modérés, promptitude, ouvrage parfait.

LE DEVOIR

43 rue S.-Vincent TEL. MAIN 7461

Notre représentant ira vous voir sur demande.

Le temps qu'il fera

Beau et froid aujourd'hui et demain. Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 35 Est rue Notre-Dame, R. de Mele, gérant.

UNE CONFERENCE DU P. LALANDE

Le P. Louis Lalande donnera mercredi soir prochain, dans le sous-sol de l'église Saint-Viateur d'Outremont, une conférence au profit de la Société de Paul.

LA "SCHOLA CANTORUM"

On trouvera dans une page intérieure le programme de la conférence que le P. Lefebvre, S.J., donnera demain soir, à la Bibliothèque Saint-Sulpice, sous les auspices de la Schola Cantorum.

RALLIEMENT PATRIOTIQUE

M. LE SENATEUR LANDRY SE RENDANT A LA DEMANDE DU COMITE CENTRAL DE L'A. C. J. C. VIENDRA NOS ENTRETIENS DE LA QUESTION ONTARIENNE.

L'ÉPIPHANIE DE L'ÉGLISE GRECQUE

Les adhérents de l'église grecque orthodoxe, tant Grecs que Russes et Syriens ont célébré ce matin, devant le rond-point du Chambo de Mars la célébration de l'Épiphanie.

INVITE ET ASSOMME

L'enquête dans l'affaire de Dominique Oudouk contre William Odani qui devait avoir lieu, ce matin, devant le juge Lett a été renvoyée au 25, à cause de l'absence du plaignant.

Mme PANKHURST REMISE EN LIBERTÉ

New-York, 19. — Le ministère du travail à Washington a donné aujourd'hui l'ordre de remettre en liberté Mme Pankhurst que les autorités du département de l'Immigration avaient détenue à son arrivée samedi dernier, et qu'on avait relâchée sur parole.

MARIAGE

Le mariage de Mlle Thérèse Forget, fille de Sir Rodolphe et de lady Forget avec M. Pierre Casgrain, a été célébré à dix heures ce matin, à la cathédrale.

M. GOUGEON FAIT UNE TROUVAILLE

A LA REPRISE DE LA CONTESTATION D'HOCHELAGA, L'OFFICIER-RAPPORTEUR DIT AVOIR DECOUVERT, DIX JOURS APRES LA NOMINATION, UNE DES FEUILLES DU BULLETIN DE M. MARSI.

On a repris ce matin, devant les juges Archibald et Charbonneau, la cause de M. Tancrède Marsil contre M. Esioff L. Patenaude.

La bombe dont il était question depuis quelques heures seulement a éclaté au tribunal. C'est M. Narcisse Gougeon, officier-rapporteur à la récente élection d'Hochelaga, qui a allumé la mèche en déclarant que 8 à 10 jours après avoir fait parvenir son rapport à Ottawa il retrava sur les quartiers-général du parti conservateur, No 112, rue Saint-François-Xavier, une des feuilles du bulletin de présentation de M. Marsil.

La séance s'ouvre à 11 heures moins 20 minutes, sur une remarque de la défense au sujet du nombre trop grand de témoins assignés par la demande. Celle-ci riposte en disant qu'elle veut prouver que les signatures des 25 électeurs apposées sur le bulletin de présentation de M. Marsil ont été par des électeurs d'élite.

Ce point tranché, commence la série des témoignages: M. J. G. Foley, greffier de la Couronne en chancellerie, produit d'abord la liste des électeurs du quartier Hochelaga.

Puis M. Léo Doyon — qui a signé le bulletin de présentation de M. Marsil, dit avoir remis ensuite à M. Gougeon.

Me Garneau — Voici ce bulletin. Est-ce tout ce que vous avez remis à M. Gougeon?

— Non, il en manque une partie. — Laquelle?

— Celle où se trouvent les noms des électeurs de Sainte-Chapelle et de la Pointe Saint-Charles. Ce témoignage est alors suspendu.

M. Narcisse Gougeon, appelé, jure que le bulletin remis est tout ce que M. Doyon lui a présenté, le jour de la nomination.

Me Garneau — N'avez-vous pas retrava une partie de ce bulletin de présentation?

— Oui; 8 à 10 jours après la présentation, j'ai retrouvé une feuille au bureau de M. Grenier.

— On n'a pas vu, de la rue Saint-François-Xavier.

Me Saint-Germain — C'est la bombe qui devait éclater, ce matin.

— J'ai trouvé étrange, messieurs, cette trouvaille. Je tiens à éclaircir les choses afin de bien expliquer la situation où je me trouve. Comment aurai-je, en effet, soustraite cette partie du bulletin de M. Marsil? Je n'y avais aucun intérêt; bien au contraire, j'étais contre moi, de jure solennellement et sur mon serment d'office que je n'ai signé que le bulletin de présentation que l'on me soumet et que je...

LA GUERRE PROGRES DANS LE CAUCASE

Malgré que les Turcs affirment tenir les Russes en échec, Petrograd mande que ces derniers continuent leur avance. — Une barrière devant les Ottomans.

Londres, 19. — De plus amples nouvelles viennent d'arriver au sujet de la campagne du Caucase que les Russes ont commencé récemment par une offensive avantageuse contre les Turcs sur un front très étendu.

Constantinople annonce maintenant que les armées ottomanes résistent à cette avance et qu'après avoir été renforcées elles tiennent les Russes en échec tout le long du front.

Les forces du grand Duc Nicolas, d'après le communiqué turc, ont grandement souffert au cours des combats des huit derniers jours. Les Turcs prétendent dominer maintenant la situation sauf de légers changements de positions nécessités par les opérations russes. En même temps le communiqué officiel russe veut que la campagne du Caucase se poursuive en faveur des Russes qui ont pris de fortes positions turques avec des pertes relativement légères au lieu que les Turcs ont beaucoup souffert. Petrograd annonce en outre de sérieux progrès en Perse.

Beaucoup d'importance est attachée à ces opérations parce que, isolées en apparence, elles tiennent d'après les critiques militaires à la campagne anglaise en Mésopotamie. Ces trois mouvements convergent vers les possessions orientales ottomanes et traquent une barrière à toute pénétration ultérieure des Turcs vers l'Orient.

LUTSK EST EVACUEE Kiew (Russie), 19. — Lutsk, l'importante forteresse de Volhynie, l'un des sommets du triangle fortifié, vient d'être évacuée par les Allemands suivant les nouvelles apportées par les prisonniers qui viennent d'arriver ici du front sud-ouest, au nombre de 4,000 environ.

LES ALLIES EN CONSEIL DE GUERRE

New-York, 19. — Une dépêche de Londres dit aujourd'hui: Le conseil de guerre des Alliés s'est réuni aujourd'hui. Il court toutes sortes de rumeurs touchant d'importants événements dans les Balkans.

Le premier ministre français, M. Asquith, et les représentants militaires du conseil de guerre ont tenu une conférence, rue Downing, peu de temps après midi. Quelques heures auparavant, le "Foreign Office" a publié un communiqué niant les rapports allemands suivant lequel les Alliés auraient envoyé un ultimatum de 48 heures à la Grèce. Il a déclaré qu'un "croix" non fondée la nouvelle que de nouveaux événements ont lieu en Grèce.

GUILLAUME RENCONTRE FERDINAND

Londres, 19. (3.25). — Suivant un message reçu par l'agence Reuters, le kaiser était hier à Niéh, où il a rencontré le roi Ferdinand de Bulgarie. Les deux souverains se sont fait un accueil cordial. Un communiqué officiel de l'armée bulgare. Le général Falkenhayn, le chef de l'état-major, et le général Mackensen accompagnèrent le kaiser; les princes Boris et Cyrille, et le premier ministre bulgare, M. Radouloff, escortaient le roi Ferdinand.

LES BOCHES FAUCHES PRES DE LENS

New-York, 19. — Un câble de Londres à la "Tribune" dit, à la suite du correspondant du "Daily Mail" à Rotterdam, que les Allemands ont eu à supporter une terrible fin de semaine, par suite du feu allié et continu de l'artillerie des Alliés. A partir d'Heilsand, dans le nord-ouest des bords de la Somme, les lignes allemandes ont été bombardées avec cette précision mortelle si effrayante pour l'armée occidentale du Kaiser. La mort et la ruine régnent autour de Lens, où l'important embranchement de chemin de fer d'Avios a été fort endommagé.

L'artillerie allemande est incapable de répondre efficacement aux gros canons anglais, et ce fait est pour beaucoup dans l'abattement moral des Allemands. Tant que les Allemands pouvaient garder la supériorité, les soldats allemands avaient confiance; maintenant leur état d'esprit est complètement changé. Les hommes vivent nuit et jour dans la crainte des bombardements et les soldats de Gand répètent que leurs nerfs n'y peuvent résister.

TRIOMPHE DES MORGAN SUR LE CANADA

New-York, 19. — Un câble de Londres au "New-York Sun", en date d'hier dit: En réponse à une question qui lui fut posée cette après-midi, en Chambre des Communes, M. Lloyd George, ministre des Munitions, a dit que les munitions américaines viennent encore en Angleterre. Il a ajouté: "Le fait que les munitions américaines nous arrivent encore est un triomphe pour les Morgans et non pour le Canada."

LE MONTENEGRO N'A PAS ENCORE CAPITULE

Paris, 19, via Londres (2.15). — On a publié aujourd'hui le communiqué officiel: Le radiotélégramme relatif à la capitulation de l'armée monténégrine semble quelque peu prématuré. On annonce d'autre source que les pourparlers entre l'Autriche et le Monténégro sont rompus, le Monténégro ayant trouvé assez inacceptables les conditions posées par l'Autriche.

Le roi, la famille royale et le corps diplomatique sont sur le point de partir pour l'Italie.

forme des taxes imposées sur les terrains vacants diminuerait les maux de la spéculation qui ont contribué à la récente crise.

La commission déclare que l'exécution des plus sérieuses de la cessation du travail.

LES ROUGES EN CAUCUS SECRET

LES LIBERAUX DISCUTENT CE MATIN A QUEBEC LE BILL DE LA "PRESSE" ET LA CONDUITE DE M. D'HELLENOURT. RE-DIRECTEUR EN CHEF DU "SOLEIL". — M. MAYRAND ET LES ABATTOIRS.

Québec, 19. — Les libéraux ont tenu aujourd'hui un caucus qui a duré toute la matinée. Depuis l'entrée en scène de microphones, on est prudent. Un jeune agent en faction près de la salle du comité des bills privés, où les députés discutent, veille à ce qu'on ne stationne pas à la porte de crainte qu'on soit muni d'un de ces instruments instructifs. Il est donc assez difficile de savoir ce qui se dit. Il n'a été question, nous dit-on, que de deux choses: Le bill de la "Presse" et de M. D'Hellenourt, rédacteur en chef du "Soleil". Certains ministériels sont mécontents, parait-il, des services du rédacteur en chef du principal organe libéral depuis que le Canada n'est plus.

St. M. Mayrand, député de Dorion, est sincère et ne veut pas protéger seulement le quartier qu'il représente à l'hôtel de ville contre les ennuis causés par les abattoirs, une lutte semblable à celle que l'on a vu au conseil va s'engager de nouveau à l'Assemblée Législative. En effet, M. Sévérié Lefebvre qui est un des collègues de M. Mayrand du côté ministériel, présente deux bills pour donner aux compagnies Bédard et Lecavalier exactement les mêmes privilèges contre lesquels on élève à Montréal jusqu'à demander l'expropriation de la compagnie des Abattoirs soit:

(a) Tuer des bêtes à cornes, porcs, moutons, agneaux et veaux, dans les dits bâtiments pour les fins de son dit commerce.

(b) Garder, maintenir et exploiter une fabrique de suif, une fabrique de saucisses et une manufacture pour préparer et conserver les viandes.

(c) Vendre la viande des dits animaux ainsi tués dans ces établissements et les produits ainsi préparés dans les limites de la dite cité de Montréal et ailleurs.

(d) Faire généralement le commerce de fabricants de conserves et de suif sous toutes ses formes.

LE "RYNDAM" S'EST ECHOUÉ

ON N'A CEPENDANT AUCUNE NOUVELLE DES AVARIES SUBIES PAR LE NAVIRE.

Londres, 19. — Le vapeur "Ryndam", de la ligne Hollande-Amérique, s'est échoué à Gravesend. On n'a encore aucune nouvelle des avaries subies par le navire, qui qu'une inspection ait été faite. Par ailleurs, aucun marin de l'équipage n'a encore passé par la permission de quitter le navire.

Le "Ryndam" quitta New-York le 5 janvier avec la maille, 70 passagers de première classe, 34 de seconde classe et 38 de troisième. Il s'en allait à Rotterdam par Falmouth, et une dépêche hier le donne comme ayant passé à Southampton en donnant du nez et de la bande par le nord; il arriva plus tard à Gravesend. On a dit que tous les passagers sont saufs, mais trois chauffeurs ont été tués et quatre blessés, on ne sait à la suite de quel accident.

Le "Ryndam" fut construit à Belfast en 1901; il a 550 pieds de long et cube 12,527 tonnes brutes. Son équipage est de 200 hommes.

ILS COMMERCAIENT AVEC L'ENNEMI

C'EST AUJOURD'HUI QUE S'EST INSTRUITE A LONDRES LA CAUSE DES TROIS MEMBRES DE LA MAISON FOWNES GANTIER.

New-York, 19. — Un câble de Londres à la "Tribune" dit le grand intérêt suscité aujourd'hui par l'ouverture de la cause contre trois membres de la maison Fownes frères et Cie, gantiers bien connus qui sont accusés d'avoir fait commerce avec l'ennemi. Les trois défendeurs ont un fort capital de caution.

Le gouvernement anglais allègue qu'il existe une maison allemande qui tout le capital est aux mains de trois accusés, que durant l'année 1914, la manufacture allemande a fourni pour \$300,000 de marchandises à sa succursale de New-York, somme que les trois Anglais de la maison se sont engagés à rembourser après la guerre, capital et intérêts.

Des extraits de correspondance ont été lus pour montrer que les accusés avaient prudemment qu'ils faisaient du commerce avec l'Allemagne et que ce sont eux qui ont suggéré l'idée de mettre les marchandises au nom des maisons américaines.

PRISONNIERS DES BANDITS MEXICAINS SEPT SOLDATS AMERICAINS ONT ETE CAPTURES A DOYLE WELLS.

Douglas, Arizona, 19. — Selon des rapports reçus ici, des bandits mexicains ont capturé, de bonne heure aujourd'hui, à Doyle Wells, à quatre-vingt milles au sud de Hachita, sept soldats du 7ème escadron de la cavalerie américaine. Des vachers à la recherche des brigands ont fait une battue dans les environs.

Où Acheter Demain

Valtieres CHANCE D'ACHETER UN PARDESSUS POUR GARÇONS. PARDESSUS POUR GARÇONS, A GRANDE REDUCTION. Pardessus de 15.00 pour 8.95. Pardessus de 12.00 pour 6.95.

Dupuis Freres GUETRES POUR FEMMES. VALEURS JUSQU'A \$2.00, LA PAIRE, DEMAIN, 98c. Vous pouvez les avoir en fauve, gris, noir avec blanc et plusieurs autres couleurs. Garnitures assorties. — Demain, tant 98c qu'il y en aura.

LES GOURMETS les plus difficiles font leurs délices des confitures aux fraises pures, marquées "L. & P." Montréal par une maison canadienne-française. Les confitures, sirops, catnaps et betteraves "King" se recommandent par leur haute valeur et leur bonne qualité. DEMANDEZ-LES A VOTRE EPICIER. LABRECQUE & PELLERIN 111 RUE SAINT-TIMOTHEE. Tél. Est 1075-1649. MONTREAL.

J. H. ROBERT PHARMACIEN-CHIMISTE. 1185 SAINT-DENIS, angle Mt-Royal. Tél. S.-Louis 811-2999. Voici le dernier modèle de plume-réservoir créé par la Cie Waterman's Ideal. Cette plume ne peut pas couler, se remplit automatiquement, et possède toutes les autres avantages de la fameuse plume Waterman Ideal.

DE BERLIN A CONSTANTINOPLE POUR FACILITER LE RECRUTEMENT

LES COMMUNICATIONS PAR VOIE FERREE ENTRE CES DEUX VILLES ONT ETE OUVERTES AUJOURD'HUI.

Constantinople, via Londres, 19. — Les communications par voie ferrée entre Berlin et Constantinople ont été ouvertes par l'arrivée du premier train traversant les Balkans. Sur ce train étaient montés les présidents des différentes chambres de commerce autrichiennes et allemandes, des hommes d'affaires allemands et austro-hongrois et les représentants officiels des journaux des alliés tuteurs.

Les dispositions pour le passage de ce premier train avaient été soigneusement prises. On ne s'attendait certainement à aucun embarras entre Semlin, Sofia et Constantinople, où l'on n'était pas gêné par le trafic régulier, mais le passage à travers la fertile et déserte vallée de la Moravie se faisait difficilement soupçonné que cette partie de la Serbie venait d'être le théâtre de luttes désespérées; tout a été reconstruit depuis la fin de la campagne serbe. Il n'y eut qu'entre Nish et Pirot, dans une région montagneuse et mouvementée où les Serbes avaient eu le temps de parfaire leur travail de destruction et où l'on disait qu'un viaduc était dynamité, que la course fut ralentie. Sur tout le reste du parcours le train marcha à grande vitesse comme avant la guerre.

A San-Stefano, des fonctionnaires et des journalistes turcs attendaient le train qui apparut au milieu des acclamations; en vain une fanfare de cuivre essayait de se faire entendre dans le tumulte.

A la station terminus de Stamboul, le ministre Talat Bey, à la tête d'une députation de hauts fonctionnaires turcs représentant le gouvernement, l'armée et la marine, reçut les arrivants et des discours de bienvenue furent prononcés. Cette arrivée coïncidait avec les grandes fêtes musulmanes de l'Hégire. Les mosquées étaient gaiement illuminées et les rues fourmillantes. Plusieurs hommes d'affaires ont projeté d'attendre leur voyage jusqu'en Asie-Mineure et en Syrie; ainsi cette route peut être considérée comme l'ouverture de la ligne Berlin-Bagdad et Jérusalem en communication directe par voie ferrée avec Lille, Bruxelles et Varsovie.

CONFLAGRATION A PASSAIC, N. J.

ONZE EDIFICES SONT DETRUITS. — 50 FAMILLES SANS ABRI. Passaic, N.-J., 19. — Onze édifices dont l'hôtel Passaic et le Passaic Opera House, ont été détruits par le feu aujourd'hui. Les pertes s'élevaient à \$250,000; cinquante familles sont sans abri. Le rez-de-chaussée des édifices détruits servait de magasins. Aux étages supérieurs se trouvaient des appartements. Un vent violent a attisé l'incendie qui n'a pu être éteint qu'après sept heures de travail. Une seule personne a été blessée.

On croit que le feu a commencé à l'arrière d'un magasin n° 5, 10 et 15 sous, sur la rue principale.

POUR PAYER SA PENSION

Abert Delcourt, domicilié rue Maisonneuve, s'est dit coupable, ce matin, en Cour de police, du vol de 140 nickels américains, enlevés des tiroirs de chez Davis Stevens, 838 S.-Catherine Est, dans le but de payer sa pension. Sentence fixée à lundi, le 24 de ce mois.

NAISSANCE CARRIGAN. — A Lachine, le 18 courant, 1916, l'épouse de M. J.-B.-R. Carrigan, un fils baptisé Joseph-Henri-Armand-Gérard, de Farnair et marraine, M. et Mme Armand Patenaude, oncle et tante de l'enfant.

SERVICE ANNIVERSAIRE ROBILARD. — Jeudi, 20 janvier, au collège L'Assomption, après l'arrivée du train de Montréal, à 10 heures 30 m., sera célébré le service anniversaire de feu Rev. Jos. Robillard, curé de St-Kasimir. Le service sera chanté dans la chapelle du collège.